



CRI NEWS

LA NEWSLETTER DU CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT FÈS-MEKNÈS

REFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE : LANCEMENT DES TRAVAUX DU MEGA-PROJET DE EUWEN TEXTILES À FÈS



Discours Royal :
Les bases d'un nouveau
développement territorial
P. 6

Boulemane à l'honneur :
Atouts, potentialités et
secteurs porteurs
P. 33

Charte d'investissement :
Dispositif de soutien
spécifique aux TPME
P. 45

"...Nous avons appelé dans le dernier Discours du Trône à accélérer la marche du Maroc émergent et à lancer une nouvelle génération de programmes de développement territorial...

...Aussi, Nous considérons que le niveau du développement local est le vrai miroir du progrès du Maroc émergent et solidaire, dont nous nous employons tous à consolider le statut.

De fait, le diptyque « justice sociale et lutte contre les inégalités territoriales » est loin d'être un slogan creux, ou une priorité conjoncturelle dont l'importance pourrait décliner au gré des circonstances.

Nous le considérons plutôt comme une orientation stratégique qui requiert l'engagement de tous les acteurs, ainsi qu'un enjeu crucial qui doit imprégner les différentes politiques de développement...

...Aussi, s'agissant de la nouvelle génération de programmes de développement territorial que le gouvernement doit s'atteler à élaborer conformément à Nos orientations, Nous attendons qu'ils se caractérisent par une plus grande célérité et qu'ils produisent un impact plus fort. Ce travail doit être mené dans le respect d'une relation gagnant-gagnant entre les zones urbaines et rurales.

Il s'agit notamment des questions clés que Nous avons définies comme prioritaires, au premier rang desquelles figurent l'encouragement des initiatives locales et des activités économiques, la création d'emplois pour les jeunes, la promotion concrète des secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que la mise à niveau territoriale....."

Extrait du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 5^{ème} année législative de la 11^{ème} Législature, le vendredi 10 octobre 2025





EDITORIAL

M. MOHAMED SABRI

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CRI FÈS-MEKNÈS

Une Région en mouvement, des ambitions affirmées

Le nouveau chapitre de l'année 2026 s'ouvre pour la Région Fès-Meknès sous le signe de la consolidation, de l'ambition et de la transformation. Les dynamiques observées ces derniers mois traduisent une évolution profonde de notre Territoire, désormais engagé dans une trajectoire de développement fondée sur l'investissement productif, la montée en gamme industrielle et une gouvernance territoriale renouvelée.

Fès-Meknès affirme aujourd'hui son positionnement comme pôle régional attractif, capable d'accueillir des projets structurants et de s'inscrire durablement dans les chaînes de valeur nationales et internationales. A l'instar des filières agricoles et touristiques, les filières de l'industrie connaissent une dynamique soutenue, notamment les l'agro-alimentaire, les industries de mobilité et le textile, qui amorce une nouvelle phase de développement portée par l'implantation d'opérateurs d'envergure internationale. Le lancement du projet EUWEN TEXTILES, avec un investissement de 1,4 milliards de Dirhams, ainsi que la nouvelle unité de production des pupitres de conduite par Alstom pour un investissement de 100 MDH, constituent à cet égard un tournant majeur, confirmant la capacité de la Région à attirer des projets industriels intégrés, à très forte valeur ajoutée avec des milliers d'emplois à la clé,

Cette dynamique industrielle s'appuie sur une offre territoriale en constante évolution. La Région poursuit un effort soutenu de structuration et d'élargissement de ses zones industrielles et zones d'accélération industrielle, offrant aux investisseurs des espaces compétitifs, connectés et dotés d'infrastructures modernes. À cela s'ajoute un dispositif d'incitations renforcé, en parfaite articulation avec la Nouvelle Charte de l'Investissement, qui place les territoires et la création d'emplois au cœur des priorités nationales.

Dans ce cadre, le dispositif dédié aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) constitue un levier stratégique majeur. En favorisant l'investissement productif, l'entrepreneuriat local et la montée en compétitivité des TPME, ce mécanisme contribue à densifier le tissu économique régional, à diffuser la croissance sur l'ensemble des Provinces et à renforcer l'inclusion économique. Le CRI Fès-Meknès est pleinement mobilisé pour accompagner les porteurs de projets, simplifier les parcours d'investissement et assurer un déploiement territorial efficace de ce dispositif.

Ces avancées s'inscrivent dans un contexte de nouvelle gouvernance territoriale, fondée sur la convergence des politiques publiques, la culture du résultat et une coordination renforcée entre l'État, la Région, les collectivités territoriales et les acteurs économiques publics et privés. Cette approche, en parfaite adéquation avec les Hautes Orientations Royales, vise à faire du développement territorial un moteur de création de valeur, d'emplois et de cohésion sociale.

A cœur de cette transformation, le CRI Fès-Meknès poursuit sa mission de guichet unique, d'animateur territorial et de partenaire stratégique des investisseurs. Notre ambition est claire : **accompagner une Région qui se projette, qui innove et qui s'ouvre davantage aux opportunités nationales et internationales.**

Fès-Meknès est aujourd'hui une Région en mouvement. Elle offre des opportunités concrètes, un cadre structuré et une vision partagée. Aux investisseurs, entrepreneurs et partenaires : la Région est prête à accueillir vos projets et à construire, ensemble, la prochaine étape de son développement.

SOMMAIRE

Actualités nationales **05**

Actualités régionales **15**

Actualités du CRI **24**

Province à l'honneur **33**

Focus Entrepreneuriat **41**

Actualités juridiques **51**

Save the Date **54**



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès



ACTUALITÉS NATIONALES



Actualités nationales

Développement territorial : une nouvelle vision Royale pour accélérer la transformation des Régions



À l'occasion de Son discours consacré au développement territorial, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, a rappelé l'importance stratégique de renforcer l'efficacité des politiques publiques régionales et de franchir un nouveau palier dans la mise en œuvre des grands chantiers nationaux. Le Souverain a dressé un diagnostic lucide, soulignant que malgré les efforts consentis depuis plusieurs années, certains programmes territoriaux continuent d'enregistrer des retards significatifs, en raison notamment de dysfonctionnements de coordination, de méthodes de gestion dépassées et d'une faible articulation entre les différents acteurs du développement local.

Le Souverain a ainsi appelé à un renouvellement profond des mentalités et des pratiques, afin de garantir davantage de rigueur, de transparence et de performance dans la conduite des projets régionaux. Cette transformation doit s'appuyer sur une gouvernance modernisée, une action publique dématérialisée et accessible, ainsi qu'une évaluation régulière des politiques publiques, permettant de mesurer l'impact réel des projets sur la vie des citoyens. Sa Majesté a insisté sur la responsabilité collective des institutions publiques, des collectivités territoriales, des élus et de l'ensemble des partenaires socio-économiques dans la réussite de cette nouvelle dynamique.

Dans ce contexte, Sa Majesté le Roi, Que Dieu Le glorifie a mis en avant la nécessité d'engager une nouvelle génération de programmes territoriaux, plus cohérents et mieux alignés sur les

priorités nationales : création d'emplois durables, soutien structuré à l'entrepreneuriat et aux TPME, renforcement des services sociaux essentiels, mise à niveau des espaces ruraux et montagneux, et gestion responsable des ressources naturelles, en particulier de l'eau. Le développement territorial doit ainsi devenir un levier stratégique pour renforcer la cohésion sociale, réduire les disparités régionales et améliorer la compétitivité des territoires.

Le discours Royal a également réaffirmé l'importance des grandes réformes engagées au niveau national – généralisation de la protection sociale, déploiement de la Nouvelle Charte de l'Investissement, stratégie hydrique et énergétique, transformation digitale – en tant que fondations nécessaires pour accompagner l'émergence de régions attractives, résilientes et solidaires. Sa Majesté a souligné que la réussite de ces chantiers nécessite une meilleure synergie entre les institutions, une vision territoriale intégrée et un engagement constant au service du citoyen.

Enfin, le Souverain a appelé l'ensemble des acteurs à faire preuve de volontarisme, de discipline et de sens du devoir afin de concrétiser cette nouvelle phase de développement territorial. Cette orientation marque un tournant décisif vers un modèle plus efficace et plus inclusif, dans lequel chaque région contribue pleinement à la dynamique de progrès du Royaume, dans le respect de l'équité, de la justice territoriale et de la cohésion nationale.

TPME : mise en œuvre du dispositif national de soutien à l'investissement



Le Gouvernement marocain a officiellement lancé le dispositif de soutien à l'investissement dédié aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), lors d'une rencontre nationale présidée par Monsieur le Chef du Gouvernement, Aziz Akhannouch, à Errachidia le 11 novembre 2025. Ce mécanisme, inscrit dans le cadre de la Charte de l'investissement, vise à stimuler la croissance, encourager l'entrepreneuriat et promouvoir un développement inclusif sur l'ensemble du territoire national.

Principaux volets et aides

Le dispositif offre un ensemble de **trois primes cumulables** : **emploi** (en fonction du nombre d'emplois permanents créés), **territorialité** (selon la localisation géographique), et **activités prioritaires** (projets relevant de secteurs stratégiques définis), pouvant atteindre 30 % du montant de l'investissement éligible.

Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier du dispositif, les entreprises doivent remplir plusieurs conditions :

- L'investissement doit se situer entre **1 et 50 MDH** ;
- Le projet doit prévoir la création d'**emplois permanents** ;
- Un apport de **fonds propres** d'au moins **10 %** est exigé ;
- L'entreprise ne doit pas déjà bénéficier d'un **autre régime** préférentiel d'investissement ;
- Le projet doit s'inscrire dans l'une des **branches d'activité** éligibles, listées par Région.

Gouvernance et déploiement régional

Le dispositif est conçu pour fonctionner de manière décentralisée. Les Centres Régionaux d'Investissement (CRI) sont chargés de la réception, de l'instruction et de la validation des demandes, jusqu'à la signature des conventions avec les bénéficiaires.

Dans les jours qui ont suivi le lancement, des caravanes régionales ont été lancées pour promouvoir le dispositif auprès des acteurs locaux dans les 12 régions du Royaume, afin d'assurer une large diffusion de l'information, y compris dans les zones rurales et les provinces périphériques (Détails de la Caravane régionale Fès-Meknès page 44).

Objectifs stratégiques

L'initiative s'inscrit dans une dynamique ambitieuse portée par le Gouvernement et validée par la Charte de l'investissement : faire des TPME un levier central de **création d'emploi**, de réduction des **inégalités territoriales** et de **développement économique**. Le soutien vise à encourager l'investissement productif, améliorer la compétitivité des entreprises, élargir le maillage industriel et commercial national, et ancrer un développement inclusif et territorialement équilibré.

Le Gouvernement espère ainsi dynamiser le tissu productif, attirer des capitaux privés, promouvoir l'innovation, et stimuler l'ensemble des régions, y compris les provinces moins développées, dans une logique de justice territoriale et de développement durable.

Défis & enjeux

Certains observateurs soulignent que pour réussir, le dispositif devra être accompagné par une simplification des procédures, une capacité d'accès au financement bancaire, une bonne coordination régionale, et un suivi rigoureux pour garantir l'impact sur l'emploi et l'investissement réel.

Mais dans le contexte actuel, ce mécanisme représente une **opportunité majeure** pour les porteurs de projets, les jeunes entrepreneurs, et le tissu des TPME au Maroc, qui constituent la majorité du tissu économique national.

Téléchargez les Guides du dispositif TPME



Arabe



Français

La CNI valide 250 projets pour 414 MMDH : un coup d'accélérateur pour l'investissement au Maroc



La Commission nationale des investissements a validé, à travers neuf sessions, 250 projets pour un montant global de 414 MMDH. Ces investissements devraient générer plus de 179 000 emplois directs et indirects à l'échelle nationale.

Répartis sur l'ensemble des régions du Royaume, ces projets concernent notamment la région Fès-Meknès, qui bénéficie de 10 projets validés.

Monsieur le Ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques publiques a assuré que toutes les Provinces bénéficieront d'un accompagnement pour valoriser leurs potentialités locales, encourager l'investissement et dynamiser l'emploi.

Il a également mis en avant le rôle stratégique des petites et moyennes entreprises, qui, selon lui, génèrent six fois plus d'emplois que les grandes entreprises quand elles sont soutenues.

Ce plan ambitieux traduit la volonté des autorités de faire de l'investissement, public comme privé, un levier central de développement, de réduction des inégalités territoriales et de promotion d'une croissance inclusive et équilibrée sur tout le territoire.

Climat des affaires : les IDE franchissent un nouveau record

Les investissements directs étrangers (IDE) au Maroc ont atteint un niveau record à fin novembre 2025, avec près de **51 MMDH** de recettes, selon les données provisoires publiées par l'Office des changes.

Cette performance représente une hausse significative par rapport à la même période de 2024, traduisant la confiance renouvelée des investisseurs internationaux dans l'économie marocaine et l'attractivité du Royaume pour les projets productifs. Le flux net des IDE s'inscrit également en progression, confirmant la dynamique positive des investissements étrangers.

Ce record reflète l'impact des réformes engagées pour l'amélioration du climat des affaires, la diversification sectorielle et la montée en puissance des territoires dans l'accueil des investissements. Il conforte ainsi le positionnement du Maroc comme hub régional d'investissement, offrant des opportunités de développement économique durable au bénéfice des régions.



La Banque mondiale prévoit une croissance de 4,4 % pour le Maroc en 2025



Selon les dernières estimations de la Banque mondiale, l'économie marocaine devrait croître de **4,4 % en 2025**, contre 3,3 % précédemment anticipés.

Cette révision à la hausse s'explique par un ensemble d'éléments favorables : un rebond de l'activité agricole, le dynamisme du tourisme, la reprise de la construction, ainsi qu'un regain d'investissement public et privé.

L'institution salue également l'effet stimulant des préparatifs liés à la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et à la Coupe du Monde 2030, qui renforcent la confiance des investisseurs et dynamisent les projets d'infrastructures.

Malgré ce contexte favorable, la Banque mondiale appelle à transformer cette croissance en opportunités durables, notamment en faveur de l'emploi, tout en poursuivant les réformes structurelles nécessaires pour préserver la compétitivité, la cohésion sociale et l'inclusion économique.

Reprise confirmée : le Maroc poursuit sa trajectoire de croissance en 2025



L'économie nationale marque une nette accélération au cours des derniers mois, confirmant la dynamique entamée depuis début 2024. Selon les derniers indicateurs macroéconomiques, l'activité a fortement progressé au deuxième trimestre 2025, traduisant une reprise robuste portée par l'investissement, la demande intérieure et le redressement du secteur agricole.

Le secteur secondaire s'impose comme un moteur essentiel de cette reprise : la valeur ajoutée y a bondi de +7,4 %, tirée notamment par le bâtiment et les travaux publics, l'électricité-eau et les industries manufacturières, qui affichent des croissances respectives de +6,7 % et +6,9 %. Dans le même temps, le secteur tertiaire maintient un rythme solide (+4,8 %), porté par l'hébergement, et la restauration, le commerce, les services aux entreprises et les services publics, reflétant un regain de la consommation et de l'activité économique.

Côté secteur primaire, l'agriculture enregistre un redressement notable. Après une année difficile, la valeur ajoutée agricole repart à la hausse, contribuant positivement à l'économie, tandis que la pêche reste en retrait.

Trois principaux moteurs expliquent cette performance :

- Une demande intérieure vigoureuse, avec une hausse de +9,2 % au trimestre, alimentée par la consommation des ménages, les dépenses publiques et un regain de confiance dans les secteurs productifs ;
- Un investissement en forte progression (+18,9 %), reflétant la bonne tenue des projets publics et privés, et une montée en puissance des projets d'infrastructures, d'équipement des entreprises et d'immobilier ;
- Une modération de l'inflation, dans un contexte économique favorable, permettant de préserver le pouvoir d'achat et de soutenir la consommation.

Cependant, cette embellie ne masque pas certaines fragilités structurelles persistantes. Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, avec des importations en forte hausse qui dépassent les exportations, ce qui entraîne une contribution négative du commerce extérieur au PIB. Par ailleurs, le besoin de financement de l'économie s'accentue : malgré un effort d'épargne nationale, le rythme élevé de l'investissement creuse l'écart entre ressources et besoins financiers.

En conclusion, l'économie marocaine confirme sa capacité de relance, portée par des bases solides — diversification économique, dynamisme de la demande intérieure et investissement — tout en restant attentive aux défis extérieurs et aux contraintes de financement. Pour que cette trajectoire soit durable, il importe de renforcer les équilibres macroéconomiques, d'encourager l'investissement productif et de veiller à ce que la croissance profite à l'ensemble des régions et des couches sociales du Royaume.

Eté 2025 : le tourisme marocain surpasse la dynamique mondiale



Le tourisme marocain confirme sa trajectoire ascendante. L'été 2025 s'est distingué par des performances inédites, avec 4,6 millions de visiteurs enregistrés entre juillet et août, soit une hausse de 6 % par rapport à la même période en 2024.

Cette dynamique estivale a été portée en grande partie par le retour marqué des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE), dont le nombre a atteint 3 millions sur les deux mois, en progression de 13 % par rapport à l'été précédent. Un chiffre qui illustre à la fois l'attachement constant des MRE à leur pays d'origine et la capacité du Maroc à attirer un volume croissant de touristes internationaux.

À fin août 2025, le Royaume aura ainsi accueilli 13,5 millions de touristes, enregistrant une croissance annuelle de 15 %. Une performance d'autant plus remarquable qu'elle dépasse largement les prévisions mondiales : selon l'ONU Tourisme, la croissance du secteur à l'échelle internationale ne devrait pas excéder 5 % en 2025.

Ces résultats viennent confirmer l'attractivité renforcée de la destination Maroc et soulignent la pertinence des orientations stratégiques inscrites dans la Feuille de route du tourisme 2023-2026. Celle-ci met notamment l'accent sur le développement du transport aérien et la diversification de l'offre touristique, à travers des dispositifs incitatifs visant à stimuler l'investissement dans l'animation touristique et les capacités d'hébergement.

ble d'attirer des flux touristiques croissants et de générer une valeur économique durable.

Climat des affaires : le Maroc progresse selon la Banque mondiale

Le Royaume du Maroc a renforcé son attractivité en matière de climat des affaires, comme l'atteste la 2^{ème} édition du rapport Business Ready publiée récemment par la Banque mondiale (BM) à Washington. Cette nouvelle édition, qui évalue désormais un échantillon élargi de 101 économies, met en lumière les progrès du Maroc dans plusieurs dimensions clés du cadre commercial international.

Avec un score global de **63,44 points** sur 100, le Maroc se positionne au **2^{ème} rang** en Afrique et dans le monde arabe, devançant largement les moyennes tant mondiales (60,11 points) que celle des pays africains (50,87), et celle des pays arabes (58,31). Ce résultat témoigne de l'amélioration continue du climat des affaires dans le



Royaume et de l'impact des réformes engagées ces dernières années. L'évaluation du rapport Business Ready repose sur trois piliers complémentaires du cycle de vie de l'entreprise : le cadre réglementaire, la qualité des services publics et l'efficacité opérationnelle.

Ces dimensions sont mesurées à travers une centaine d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, couvrant les conditions réglementaires, l'accès aux services et la mise en œuvre concrète des règles par les entreprises. Sur le plan des cadres réglementaires et des services publics, le Maroc enregistre des scores élevés, reflétant des avancées significatives dans des domaines comme la création d'entreprise, l'implantation des sociétés, les services d'utilité publique, le commerce international et les services financiers. Ces performances soulignent la volonté du pays d'améliorer la transparence, la digitalisation des démarches administratives et l'appui institutionnel à l'activité privée.

Dans l'ensemble, le positionnement du Maroc dans ce classement traduit des progrès tangibles dans l'amélioration du climat des affaires, tout en mettant en lumière des axes supplémentaires de réforme à approfondir pour renforcer davantage l'attractivité du pays auprès des investisseurs internationaux.

Le Maroc, terre d'opportunités pour l'industrie alimentaire



Le Maroc figure aujourd'hui parmi les cinq principales destinations d'investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur de l'industrie alimentaire et des boissons au niveau du monde arabe, selon le Third Food and Beverage Industry Study 2025 de Arab Investment and Export Credit Guarantee Corp.

Dans ce classement régional, le Maroc capte une part significative des 421 projets d'investissements recensés, totalisant plus de 17 milliards de dollars de capitaux engagés, soit plus de quatre-cinquièmes des projets enregistrés dans la Région. Cette position parmi les destinations les plus attractives pour les investissements dans l'alimentaire illustre l'évolution du secteur industriel marocain et sa capacité à répondre aux défis de la transformation, de l'exportation et de la création d'emplois à forte valeur ajoutée.

AI made in Morocco : L'Intelligence collective au cœur de la transformation numérique

Le 12 janvier 2026, la journée « AI Made in Morocco : l'IA au cœur de la transformation numérique et des services publics », organisée par le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, a marqué une étape cruciale dans la stratégie du Maroc visant à s'affirmer comme un acteur majeur de l'intelligence artificielle. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des travaux des Assises Nationales de l'IA et a pour objectif de dévoiler une vision ambitieuse, des axes stratégiques clairs et des piliers fondamentaux pour l'intégration de l'IA dans le tissu économique et social du Royaume.

Le levier opérationnel central de cette stratégie est incarné par la création et le déploiement du **réseau national des centres d'excellence « Jazari Institutes »**. Nommés en hommage au polymathe Al-Jazari, ces instituts sont conçus comme des accélérateurs de la stratégie Maroc Digital 2030. **« Jazari Root », le cœur fédérateur de ce réseau**, a été officiellement lancé lors de l'événement. Il se positionne comme un institut orchestrateur, un noyau technique et stratégique du réseau Jazari, ouvert à tous et visant l'intérêt public. Il s'appuiera sur un campus physique, car l'objectif n'est pas seulement d'avoir une salle de Jazari, mais un lieu propice à l'innovation et à la création de solutions.

Commerce & investissement : le Maroc intègre le FIT



Le Maroc a officiellement rejoint le partenariat international FIT, un accord multilatéral regroupant 14 pays, lancé le 16 septembre 2025. Cette adhésion offre au Royaume une plateforme stratégique pour attirer des investissements directs étrangers, diversifier ses débouchés et renforcer sa position comme interface entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.

À travers le FIT, le Maroc pourra promouvoir ses exportations « Made in Morocco » et valoriser son climat d'investissement, en s'appuyant sur ses infrastructures logistiques, ses zones industrielles et son avantage géographique. Cet engagement dépasse le symbole diplomatique : il témoigne de la crédibilité du Royaume sur la scène internationale et de sa volonté d'intégrer les chaînes de valeur mondiales.

Pour le pays, le FIT constitue un levier d'ouverture, de compétitivité et d'opportunités pour de nouveaux partenariats, investissements et échanges, en phase avec ses ambitions de développement et de rayonnement international.

Startups : le Maroc 4^e de la région MENA en levées de fonds en 2025

Le Maroc s'illustre en 2025 dans l'écosystème des startups de la région Moyen-Orient-Afrique du Nord (MENA) : il se hisse à la 4^e place des pays ayant levé le plus de fonds, grâce à des startups innovantes attirant l'intérêt des investisseurs.

En septembre, six jeunes entreprises marocaines ont levé **6,8 millions de dollars**, signe d'un regain d'attractivité. Parmi elles, une startup a particulièrement retenu l'attention en levant un montant significatif, contribuant fortement à ce classement régional.

Ce positionnement confirme la montée en puissance de l'écosystème entrepreneurial marocain, soutenu par un environnement favorable, l'émergence d'incubateurs et une dynamique d'innovation croissante. Toutefois, malgré ces progrès, le Maroc demeure dépendant du capital-risque régional et international pour soutenir ses startups.

Avec cette performance, le Royaume affirme sa capacité à attirer des capitaux, encourager l'innovation et consolider le secteur des jeunes entreprises – un atout déterminant pour son ambition de développement économique et digital.



Commerce extérieur : le Maroc se hisse au 5^e rang des clients turcs



En septembre 2025, le Maroc est devenu le cinquième client maritime de la Turquie, après l'Italie, les États-Unis, l'Égypte et l'Espagne, avec un volume total de 519 300 tonnes de marchandises importées. Cette performance confirme la vigueur des échanges bilatéraux, dans un contexte de montée des importations turques vers le Royaume.

Les flux portent sur divers produits industriels et matériaux, reflétant la demande marocaine de biens intermédiaires et de consommables, nécessaires à ses chaînes de production ou à ses secteurs de distribution.

Cette position du Maroc illustre l'importance stratégique des relations commerciales avec la Turquie, confortée par l'entrée en vigueur d'accords de libre-échange – malgré les défis liés aux déséquilibres des échanges – et la dynamisation des liens économiques bilatéraux.

Pour le Royaume, ce rang de 5^{ème} client turc souligne l'opportunité de tirer parti de ces flux pour soutenir les secteurs manufacturiers et commerciaux, tout en restant vigilant quant à l'équilibre de sa balance commerciale.

Maroc Digital 2030 : les e-services au cœur de la transformation



Avec la stratégie Maroc Digital 2030, le Royaume s'engage résolument dans la modernisation de son administration et l'essor de l'économie numérique. L'objectif est d'édifier une administration numérique inclusive, transparente et réactive, tout en faisant du digital un levier puissant de croissance, d'innovation et d'emploi.

Au-delà d'un simple tournant technologique, Maroc Digital 2030 incarne une vision intégrée : numérique, économique et sociale. Le plan prévoit la digitalisation massive des services publics, via notamment **un portail unique regroupant près de 600 services dématérialisés** – révélant l'ambition d'abolir le « papier », de simplifier les démarches, de réduire les délais et d'améliorer l'expérience usager.

La stratégie accorde également une place centrale à l'inclusion numérique. Elle vise à réduire la fracture territoriale et sociale par le déploiement de la fibre optique, l'extension de la couverture 5G, et le raccordement des zones rurales, afin que tous les citoyens, quelle que soit leur localisation, puissent accéder aux services en ligne. Parallèlement, la mise en œuvre d'un cloud souverain et le renforcement du cadre de cybersécurité et de protection des données garantissent un environnement numérique fiable et sécurisé.

Mais Maroc Digital 2030 ne se limite pas à l'e-gouvernement. Il ambitionne de transformer le digital en moteur de développement économique : création de plus de 240 000 emplois directs dans le secteur des technologies d'ici 2030, soutien massif aux startups et PME numériques, et renforcement de l'économie digitale comme un pilier stratégique de croissance et de compétitivité.

En adoptant cette stratégie, le Maroc entend faire du numérique un vecteur d'égalité des chances, d'efficience administrative et de dynamisme économique, affirmant ainsi sa volonté de se positionner comme un hub digital de référence sur le continent africain et à l'international.

Tourisme : nouvelles règles fiscales pour booster l'investissement

À l'horizon 2026, le cadre fiscal des investissements touristiques au Maroc évolue pour renforcer l'attractivité du secteur. La majorité des sociétés hôtelières réalisant un bénéfice net inférieur à 100 MDH bénéficieront d'un taux unique d'impôt sur les sociétés (IS) de 20 %, simplifiant et clarifiant la fiscalité pour les porteurs de projets.

Ce régime s'ajoute aux dispositifs d'encouragement existants : exonération de TVA à l'importation des biens d'équipement, matériels et outillages destinés à l'hôtellerie. L'objectif est de stimuler l'investissement privé dans l'hébergement, l'animation et les infrastructures touristiques, au cœur de la stratégie nationale visant à renforcer le tourisme comme moteur de croissance et d'emploi.

Ce nouveau cadre fiscal, plus lisible et stable, vise surtout à encourager les opérateurs, nationaux et étrangers, à engager des projets structurants : rénovation hôtelière, création de lits supplémentaires, développement d'activités d'animation, etc. Cela s'inscrit dans la feuille de route 2023-2026 du secteur, qui ambitionne d'accroître les investissements, d'améliorer la qualité de l'offre touristique et de diversifier les destinations au sein du Territoire.

Pour les investisseurs, ces mesures représentent un signal fort : un environnement fiscal prévisible, des incitations concrètes et l'assurance d'un traitement favorable, ce qui contribue à faire du Maroc une destination de choix pour le développement touristique.



Nouvelle offre Offshoring : un levier de compétitivité nationale

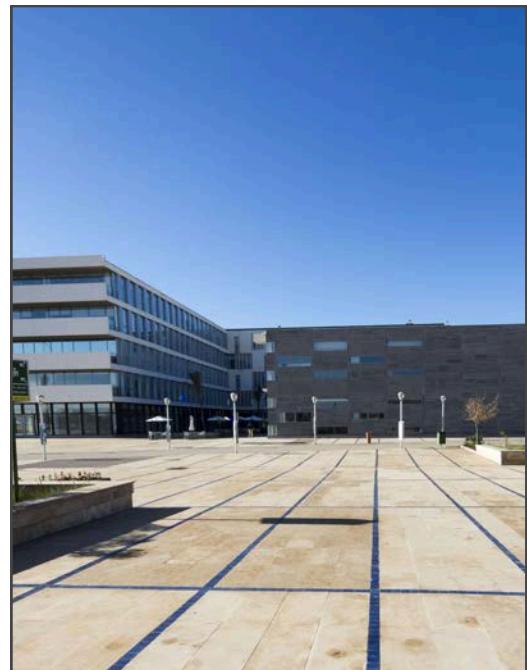
Le Maroc vient de lancer officiellement une version rénovée de l'Offre Offshoring, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2025, dans le cadre de la stratégie nationale Maroc Digital 2030. Cette réforme s'inscrit dans un contexte particulièrement porteur : selon l'Office des changes, l'économie numérique et l'outsourcing ont généré 26,2 MMDH de recettes en 2024, confirmant le rôle central du secteur dans l'attractivité et la compétitivité du Royaume.

Un dispositif structuré autour de nouveaux piliers

La nouvelle offre repose sur trois piliers : un cadre fiscal et incitatif renforcé, des infrastructures spécialisées (P2I Offshoring) et un vivier de compétences adapté aux métiers du digital. Cinq filières sont éligibles : ITO, CRM, BPO, ESO et KPO, couvrant l'ensemble des services externalisés. Les incitations fiscales sont significatives : IR plafonné à 20 % (ou 10 % dans certaines zones) et prise en charge par l'Etat de 56 % de l'IS, auxquelles s'ajoutent des primes à l'emploi et à la formation, jusqu'à 17 % du RBI pour chaque recrutement durable.

Infrastructures et guichet unique pour simplifier l'investissement

Les P2I Offshoring, conçues comme des plateformes "prêtes à l'emploi", offrent des solutions immobilières modulables, des services mutualisés et un guichet unique permettant de traiter les demandes en 5 jours ouvrables, réduisant fortement la complexité administrative.



Ambitions et impacts espérés

Le contrat-programme ambitionne la création de 130 000 emplois directs, dont 50 000 d'ici 2026, et un chiffre d'affaires sectoriel visé de 40 MMDH. Cette montée en gamme marque une rupture avec les modèles précédents, en orientant progressivement le Maroc vers des activités à forte valeur ajoutée : ingénierie, data, R&D, services experts.

Avec la nouvelle Offre Offshoring Maroc, le Royaume réaffirme son ambition de devenir un hub continental du numérique. Appuyé par la performance enregistrée en 2024, ce dispositif ouvre une nouvelle ère d'opportunités pour l'emploi, l'investissement et le développement territorial.

Renforcement logistique : lancement de PME Supply Chain



Le Maroc lance le programme PME Supply Chain, doté d'un budget de 100 MDH sur quatre ans, afin de moderniser et d'améliorer la compétitivité des entreprises logistiques. Ce dispositif, piloté conjointement par les Ministères du Transport et de l'Industrie, l'AMDL, Maroc PME, la CGEM et la Fédération du Transport et de la Logistique, ambitionne d'accompagner les PME du secteur dans leur montée en performance.

Le programme cible plusieurs axes prioritaires : optimisation opérationnelle, digitalisation des processus, amélioration de la traçabilité et adoption de systèmes de gestion Qualité-Sécurité-Environnement. Il s'adresse en particulier aux acteurs du transport routier, de l'entreposage, du e-commerce, des prestataires 3PL/4PL et des services liés à la supply chain.

"PME Supply Chain" vise également à encourager l'innovation, renforcer les capacités managériales et attirer de nouveaux investissements privés. En soutenant la modernisation des PME logistiques, ce programme contribue à structurer un maillon essentiel de l'économie nationale et à positionner la supply chain marocaine aux standards internationaux.

Morocco Showcase 2025 : un signal fort pour l'investissement touristique

La 2^{ème} édition du Morocco Showcase Summit 2025, organisée les 19 et 20 novembre à Casablanca, a réuni plus de 300 participants issus d'une quinzaine de pays, confirmant la position du Maroc comme plateforme incontournable de l'investissement touristique en Afrique. Porté par la **SMIT** et API Events, l'événement a mis en avant les atouts du Royaume : infrastructures modernisées, cadre d'investissement réformé, diversité territoriale et feuille de route ambitieuse en vue de la Coupe du Monde 2030.

Au programme : panels thématiques, rencontres B2B et B2G, sessions de financement et présentation de projets destinés à attirer des investissements structurants dans l'hôtellerie, les stations touristiques, le divertissement et les infrastructures de mobilité.

Dans un contexte marqué par l'essor du tourisme marocain et la montée en puissance de marchés internationaux, cette rencontre a démontré la capacité du pays à offrir un écosystème attractif, compétitif et sécurisé pour les investisseurs.

L'événement a ainsi réaffirmé la volonté nationale de faire du tourisme un levier majeur de croissance, de création d'emplois et de rayonnement international, tout en consolidant la place du Maroc en tant que hub touristique continental.



Maroc : 18 millions de touristes à fin novembre 2025, nouveau record historique



Le Maroc a franchi un nouveau cap en 2025, accueillant 18 millions de touristes au cours des onze premiers mois de l'année, un niveau inédit qui dépasse le total de 2024, avec plus de 600 000 visiteurs additionnels.

Cette performance marque une croissance de **13,5 %** par rapport à la même période l'an dernier, illustrant le dynamisme et l'attractivité croissante du secteur touristique national.

Selon le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, le succès résulte des investissements stratégiques engagés dans le cadre de la feuille de route 2023-2026 : renforcement de la connectivité aérienne, promotion internationale effrénée et diversification de l'offre touristique. Mme la Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire a salué ces résultats comme le reflet de la confiance retrouvée des voyageurs et du potentiel exceptionnel du Maroc comme destination.

Avec ces chiffres, le tourisme confirme son rôle de moteur économique, symbolisant tant la vitalité du pays que les efforts structurels menés pour consolider son attractivité à l'international et répondre à la demande d'un tourisme durable et de qualité.

Maroc sacré « Destination de l'année 2025 » aux Travel Awards de Bruxelles

Le Maroc a été élu « **Destination de l'année 2025** » lors des Travel Awards de Bruxelles, un événement majeur rassemblant les professionnels du tourisme européens. Cette distinction salue la qualité de l'offre touristique nationale, la diversité du patrimoine, la modernisation des infrastructures et la montée en gamme des services d'hébergement et d'expérience.

Ce prix renforce la visibilité du Royaume sur les marchés internationaux et confirme la pertinence des stratégies engagées pour attirer un tourisme durable et diversifié. Il ouvre également de nouvelles opportunités pour les régions, notamment Fès-Meknès, qui disposent d'atouts culturels et naturels majeurs.

Cette reconnaissance internationale positionne le Maroc comme une destination compétitive et attractive, capable de rivaliser avec les plus grands marchés touristiques mondiaux tout en soutenant l'investissement territorial et la dynamique économique du secteur.





المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès



ACTUALITÉS RÉGIONALES





Actualités régionales

NOMINATION DE M. KHALID AÏT TALEB EN TANT QUE WALI DE LA RÉGION FÈS-MEKNÈS, GOUVERNEUR DE LA PRÉFECTURE DE FÈS



Une nouvelle impulsion pour la gouvernance territoriale et le développement régional

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, a présidé, le dimanche 19 octobre 2025 au Palais Royal de Rabat, un Conseil des Ministres consacré à l'examen des grandes orientations du projet de loi de finances pour l'année 2026, ainsi qu'à l'adoption de plusieurs textes législatifs et accords internationaux stratégiques.

À cette occasion, et conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, sur proposition du M. le Chef du Gouvernement et à l'initiative du M. le Ministre de l'Intérieur, Sa Majesté le Roi, Que Dieu L'assiste, a nommé Monsieur Khalid Aït Taleb en tant que Wali de la Région Fès-Meknès et Gouverneur de la Préfecture de Fès.

Cette nomination s'inscrit dans le cadre du renforcement continu de la gouvernance territoriale et de la mise en œuvre effective du chantier de la régionalisation avancée, pilier fondamental du modèle de développement du Royaume.

Cette nomination intervient également à un moment clé pour la Région Fès-Meknès, engagée dans une dynamique de transformation structurelle visant à consolider son attractivité économique, à valoriser ses potentialités territoriales et à améliorer l'impact des politiques publiques au niveau local.

Ancien Ministre de la Santé et de la Protection sociale, M. Khalid Aït Taleb dispose d'un parcours riche au sein de l'administration publique et d'une solide expérience dans la conduite des réformes, la gestion des systèmes complexes et le pilotage de politiques publiques à fort impact social et territorial. Son passage à la tête d'un département stratégique lui a permis de développer une approche fondée sur la rigueur, la coordination interinstitutionnelle et la recherche de solutions pragmatiques au service des citoyens.

À la tête de la Wilaya de la Région Fès-Meknès, M. Aït Taleb est appelé à accompagner les grands chantiers structurants engagés au niveau régional, notamment en matière de développement économique, d'industrialisation, de promotion de l'investissement, de mise à niveau des infrastructures et de renforcement de la cohésion territoriale. Son action devra également s'inscrire dans une logique de convergence entre les différents acteurs institutionnels, économiques et sociaux, afin de favoriser un développement inclusif et durable, en adéquation avec les Hautes Orientations Royales.

Cette nomination constitue ainsi un signal fort en faveur de la continuité et du renforcement de la dynamique régionale, avec pour objectif de positionner la Région Fès-Meknès comme un pôle attractif pour l'investissement productif, l'innovation et la création d'emplois, tout en répondant aux attentes des citoyens en matière de services publics, de développement social et de qualité de vie.

Les acteurs institutionnels, économiques et territoriaux de la Région sont appelés à poursuivre leur mobilisation collective, dans un esprit de responsabilité et de partenariat, afin de contribuer activement à la réussite de cette nouvelle étape au service du développement de la Région.

Fès-Meknès : la culture du résultat au cœur de la nouvelle stratégie régionale de développement



La Région Fès-Meknès engage une nouvelle dynamique de développement portée par une approche fondée sur la culture du résultat, conformément aux orientations nationales visant à renforcer l'efficacité de l'action publique et réduire les disparités territoriales. Cette démarche marque une évolution majeure dans la gouvernance régionale, privilégiant l'impact concret, la performance et la cohérence entre les différents acteurs institutionnels.

Lors des récents travaux menés au niveau du Conseil régional, les responsables ont souligné la nécessité de dépasser les schémas traditionnels de planification pour adopter une stratégie plus agile, mieux coordonnée et pleinement orientée vers les besoins réels des populations. L'objectif est de bâtir un modèle de développement régional plus équilibré, durable et inclusif, capable d'apporter des réponses adaptées aux enjeux économiques, sociaux et territoriaux.

Cette nouvelle vision repose sur plusieurs priorités structurantes :

- Réduire les disparités territoriales en améliorant l'accès aux services de base, en renforçant les infrastructures et en soutenant les zones rurales et montagneuses ;
- Stimuler l'investissement et la création d'emplois, notamment à travers la modernisation des zones industrielles, la valorisation

des chaînes de valeur régionales et l'accompagnement des porteurs de projets ;

- Mettre en place une gouvernance performante, fondée sur le suivi-évaluation, l'obligation de résultats et la mobilisation coordonnée des institutions régionales.

La stratégie introduit également des outils de planification actualisés, permettant d'aligner les projets territoriaux sur la feuille de route nationale et sur les potentialités propres à chaque préfecture et province de la Région. Une attention particulière est portée à la convergence des politiques publiques, à la simplification des procédures et à l'intégration des partenaires socio-économiques dans toutes les phases de conception et de mise en œuvre.

En plaçant la performance au centre de son action, Fès-Meknès ambitionne de se positionner comme une région modèle en matière de gouvernance territoriale.

Cette nouvelle approche vise à produire des transformations visibles et mesurables, au bénéfice des citoyens comme des investisseurs, et à impulser une dynamique durable capable de renforcer l'attractivité et la compétitivité du Territoire.

Filière du Cuir : une nouvelle stratégie régionale pilotée par le CRI

Le CRI Fès-Meknès accélère la mise à niveau du secteur du cuir, une filière historique pour la Région mais confrontée à certains défis structurels. Dans la continuité des orientations nationales en matière d'investissement productif et de développement industriel, le CRI a lancé un travail destiné à moderniser l'écosystème, attirer de nouveaux investisseurs et renforcer la compétitivité des entreprises locales.

Cette filière connaît aujourd'hui un regain d'intérêt grâce aux projets industriels en cours, notamment dans le parc industriel d'Aïn Cheggag, pensé pour accueillir des unités spécialisées dans la tannerie, la maroquinerie, la transformation et les activités connexes.



Ces perspectives viennent conforter l'engagement du CRI, qui pilote actuellement l'élaboration d'une feuille de route régionale dédiée au secteur du cuir. Ce document stratégique, en cours de finalisation, est construit dans une démarche de concertation élargie impliquant la Fédération marocaine des Industries du Cuir, les industriels, les chambres professionnelles, les établissements de formation, les collectivités territoriales ainsi que les services déconcentrés de l'État. Cette approche participative vise à dresser un diagnostic précis des contraintes du secteur : foncier, accès aux infrastructures, financement, qualification de la main-d'œuvre, normes environnementales... et à formuler des solutions opérationnelles et adaptées.

Les axes de la feuille de route portent principalement sur :

- L'amélioration du climat des affaires, via la simplification des procédures, l'accompagnement des PME et la mise en place de mécanismes de soutien ciblés ;
- Le développement de l'offre foncière industrielle, notamment à travers l'opérationnalisation du district cuir d'Aïn Cheggag et la réorganisation des zones existantes ;
- La montée en gamme de la production, en encourageant l'innovation, la qualité, la certification et la diversification des débouchés ;
- La promotion des exportations et l'attraction d'investisseurs, grâce à un positionnement régional renforcé et une meilleure valorisation de la chaîne de valeur cuir.

Pour la Région, cette initiative marque une étape essentielle. Elle permettra de consolider une filière à fort potentiel, créatrice d'emplois et porteuse de valeur ajoutée, tout en répondant aux exigences des marchés internationaux.

En engageant cette démarche structurante, le CRI Fès-Meknès confirme son rôle central dans l'animation économique territoriale et réaffirme son ambition : faire du cuir un levier majeur de développement, d'attractivité et de compétitivité pour l'ensemble de la Région.

Conseil régional : feuille de route 2026 validée pour un budget de 903 MDH



Lors de sa session ordinaire tenue le lundi 6 octobre 2025, le Conseil de la Région Fès-Meknès a approuvé le budget prévisionnel pour 2026, à hauteur de 903,4 MDH, validant ainsi la feuille de route stratégique destinée à accélérer le développement régional. Cette planification s'appuie sur un rythme d'investissements soutenu : plus de 16,7 MMDH ont déjà été engagés depuis début 2025, confirmant l'ambition de la Région de renforcer ses infrastructures économiques, industrielles et territoriales.

Parmi les axes prioritaires : développement industriel (zones industrielles, attractivité des territoires), renforcement du tissu d'investissements privés et publics, optimisation de l'offre territoriale, services, infrastructure et amélioration du climat d'affaires.

La stratégie vise à consolider les atouts de Fès-Meknès comme pôle régional de compétitivité, capable d'attirer des opérateurs nationaux et internationaux, tout en favorisant un développement équilibré, inclusif et durable, aligné avec les grandes orientations nationales.

Fès renforce son attractivité avec la création d'une ZAI à Bensouda

Le Gouvernement a approuvé la création de la zone d'accélération industrielle de Fès-Bensouda (ZAI), marquant une avancée majeure pour la Région Fès-Meknès. Ce projet, vise à accueillir un large spectre d'activités industrielles à forte valeur ajoutée : automobile, aéronautique, énergies renouvelables, métallurgie, mécanique, électronique, textile, cuir, matériaux de construction, ainsi que les services associés.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale d'industrialisation et de valorisation territoriale, visant à renforcer la compétitivité de l'industrie marocaine et à diversifier les bases productives. En misant sur Fès, le programme ambitionne de consolider la Région comme pôle industriel attractif, capable d'attirer des investisseurs nationaux et internationaux.

La mise en place de cette zone offre à la région des opportunités concrètes de développement économique, de création d'emplois qualifiés et d'intégration dans des chaînes de valeur modernes. Elle constitue un levier pour un développement régional équilibré, en cohérence avec l'objectif de faire des territoires un moteur de croissance et de compétitivité.

Avec la ZAI Fès-Bensouda, la Région Fès-Meknès renforce son positionnement stratégique et confirme son ambition d'occuper une place centrale dans l'essor industriel du Royaume.



Meknès : feu vert à la Zone d'Accélération Industrielle, nouvelle ère pour l'industrie locale



Le Conseil de gouvernement a officiellement adopté le 30 octobre 2025 le décret n° 2.25.475 créant la Zone d'Accélération Industrielle de Meknès (ZAI Meknès), située dans la commune de Sidi Slimane Moul El Kifane. Cette décision gouvernementale marque une étape majeure dans la stratégie d'accélération de l'investissement industriel, visant à renforcer l'attractivité territoriale et à diversifier l'appareil productif.

La ZAI s'intègre dans le périmètre élargi de l'Agropolis de Meknès, désormais étendu à 423 hectares, et prévoit sur 100 ha une vocation industrielle structurée. Parmi ceux-ci : une tranche prioritaire de 30 ha dédiée au secteur automobile, destinée à accueillir des unités nouvelles ou des extensions d'acteurs existants.

Ce projet constitue un levier stratégique pour attirer des investissements nationaux et internationaux, renforcer les chaînes de valeur et générer des emplois qualifiés. Il s'inscrit aussi dans la logique de montée en gamme de l'industrie marocaine, conformément aux orientations nationales d'industrialisation et de développement territorial.

Pour le CRI Fès-Meknès, la mise en œuvre de cette zone représente une réelle opportunité pour structurer l'offre industrielle, faciliter l'implantation des entreprises, et contribuer à l'essor économique de la Préfecture de Meknès, tout en s'inscrivant dans la vision d'un développement régional équilibré et durable.

Alstom investit 100 MDH dans une nouvelle ligne de production à Fès

Mercredi 28 Janvier 2026, une cérémonie de pose de la 1ère pierre de la nouvelle ligne de production des pupitres de conduite d'Alstom sur son site de Fès, s'est tenue en présence, notamment de Monsieur l'Ambassadeur de France au Maroc, S.E Christophe Lecourtier, du Monsieur le Wali de la Région Fès-Meknès, Khalid Aït Taleb, de M. le Directeur Général de l'ONCF, Mohamed Rabie Khlie, de Madame la Consule générale de France à Fès, Carine Foeller Viallon ainsi que de M. Naqrouz Benaissa, Directeur du Pôle Investissement au Centre Régional d'Investissement (CRI) Fès-Meknès.

Ce projet, accompagné par le CRI FM dans toutes ses étapes, devrait générer plus de 200 emplois directs, contribuant ainsi au renforcement de l'écosystème ferroviaire national et à la dynamique économique de la région Fès-Meknès.

Cet investissement de plus de 100 millions de dirhams, annoncé en décembre 2025, porte sur la mise en place de la première ligne de production mondiale dédiée et multi-plateforme de pupitres de conduite de trains, positionnant le Maroc comme un maillon stratégique de la chaîne de valeur ferroviaire internationale.



Aïn Cheggag : 1,2 MMDH d'investissements pour lancer le parc industriel



Le Parc Industriel Aïn Cheggag (PIAC), situé dans la commune rurale d'Aïn Cheggag (province de Sefrou), démarre ses premières implantations industrielles avec un budget global d'environ 1,2 MMDH.

Conçu sur une emprise de 81 ha, le parc est structuré en deux grandes zones : 50 ha dédiés au district cuir (tannerie, maroquinerie, habillement) et 31 ha réservés à des activités industrielles généralistes (agroalimentaire, mécanique, para chimie, etc.).

Le PIAC s'inscrit dans la stratégie de développement industriel de la Région Fès-Meknès et fait partie des efforts pour moderniser le tissu industriel local, offrir des infrastructures de qualité aux opérateurs et encourager des industries structurantes, notamment dans la filière cuir, traditionnellement dynamique dans la Région.

La mise en œuvre du Parc intègre des standards modernes : traitement des effluents, infrastructures logistiques, services communs, formation et accompagnement des entreprises, conditions pour garantir la durabilité et la compétitivité des activités industrielles accueillies.

Le lancement du PIAC marque une étape clé pour la Région Fès-Meknès : il concrétise la volonté d'offrir un cadre structuré et attractif à l'industrie, de valoriser les filières traditionnelles comme le cuir, et de stimuler l'investissement et l'emploi au niveau local.

Des tour-opérateurs britanniques découvrent les trésors de la Région



Du 25 au 28 novembre 2025, la Région Fès-Meknès a accueilli une délégation de tour-opérateurs britanniques, sous l'égide du Conseil Régional du Tourisme Fès-Meknès (CRT). Cette visite s'inscrit dans la stratégie de promotion internationale de la destination, visant à renforcer l'attractivité de la Région sur le marché britannique, considéré comme stratégique.

Les convives ont pu explorer le riche patrimoine culturel, historique et naturel de Fès-Meknès : villes impériales, médiinas classées, paysages montagneux, patrimoine artisanal et circuits culturels, autant de atouts qui fondent l'identité et l'attractivité touristique de la Région.

Cet accueil s'inscrit dans le cadre d'un plan global visant à diversifier les marchés émetteurs, à renforcer la visibilité de Fès-Meknès à l'international et à positionner la Région comme destination de choix pour les touristes étrangers.

Fès-Meknès : des concertations territoriales pour le nouveau PDTI



À Fès-Meknès, le processus d'élaboration du nouveau Programme de Développement Territorial Intégré (PDTI) est entré dans sa phase de concertation. Dans le sillage du lancement national de la nouvelle génération de PDTI, des rencontres élargies ont été tenues notamment à Fès, sous la présidence de M. Wali de la Région, en présence du président du Conseil régional, des élus, parlementaires, chambres professionnelles, services déconcentrés et représentants de la société civile.

Ces réunions visent à traduire, à l'échelle territoriale, les Hautes Orientations Royales issues notamment du Discours du Trône 2025, en mettant le citoyen au cœur de l'action publique. Elles ont pour objectifs de réduire les disparités entre les territoires, renforcer la justice spatiale, améliorer les infrastructures de base, soutenir les zones rurales, promouvoir l'inclusion économique et sociale, et valoriser durablement les ressources naturelles, en particulier l'eau.

L'élaboration du PDTI se déroulera en plusieurs phases : diagnostic partagé et consultation locale, co-construction des projets prioritaires, arbitrage et programmation pluriannuelle, puis mise en œuvre assortie de mécanismes de suivi-évaluation. À Fès-Meknès, ce processus sera décliné dans l'ensemble des préfectures de Fès et Meknès et des provinces de Sefrou, El Hajeb, Ifrane, Moulay Yacoub, Boulemane, Taza et Taounate, afin de tenir compte des spécificités et besoins de chaque territoire.

En complément du PDR 2022-2027, le futur PDTI constituera ainsi une feuille de route opérationnelle pour un développement intégré, équilibré et inclusif de l'ensemble de la Région.

Fès dans le Top 10 des destinations touristiques incontournables en 2026

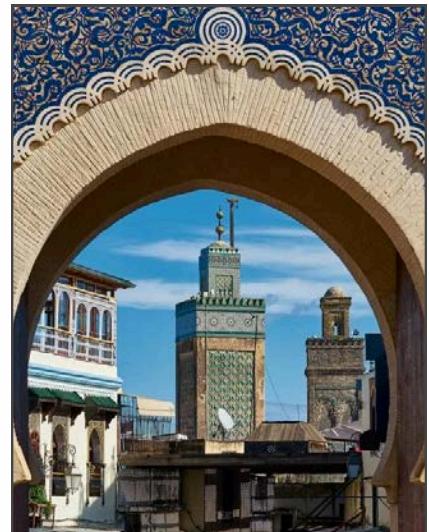
Selon le classement publié pour 2026, Fès s'impose comme l'une des 10 destinations mondiales incontournables à visiter, soulignant son attractivité croissante sur la scène internationale.

Qualifiée de ville au riche patrimoine historique et culturel, Fès attire par sa médina, son artisanat traditionnel et ses couleurs authentiques, des atouts valorisés dans ce classement.

Le classement prend en compte des critères variés : qualité du patrimoine, accueil, accessibilité, diversité de l'offre touristique, potentiel d'expérience culturelle et authenticité. Grâce à ses atouts, Fès confirme sa capacité à séduire les voyageurs internationaux en quête d'histoire, de tradition et d'immersion culturelle.

Cette reconnaissance s'inscrit dans un contexte favorable pour le tourisme au Maroc, s'appuyant sur les politiques d'attractivité, la promotion internationale et le développement territorial. Pour la Région Fès-Meknès, cela représente une opportunité de renforcer l'économie locale, d'attirer des investissements dans l'hôtellerie, l'artisanat et les services, et de créer des emplois.

Fès, avec ce classement, renforce son positionnement comme destination majeure du tourisme culturel et patrimonial : un signal fort pour les opérateurs, les investisseurs et les acteurs du développement régional.



Ifrane Forum 2025 : Priorités africaines pour accélérer la transformation du continent



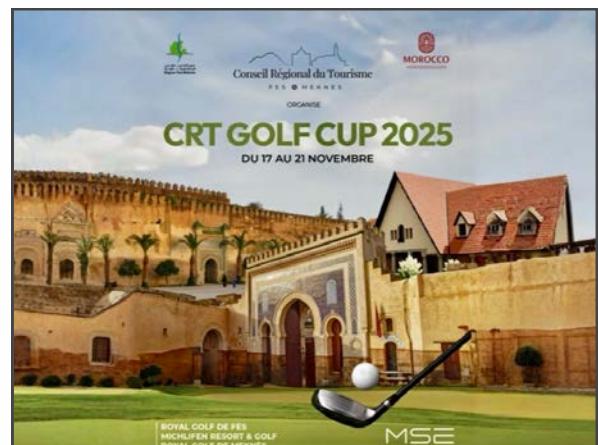
La ville d'Ifrane a accueilli l'édition 2025 de Ifrane Forum, rendez-vous panafricain de réflexion stratégique dédié au commerce, à l'investissement et au développement du continent. Cette édition a réuni des décideurs publics, des acteurs économiques et des experts autour d'une ambition commune : accélérer la transformation durable de l'Afrique.

Les travaux ont été structurés autour de cinq priorités majeures : la santé collective, la souveraineté alimentaire et l'agriculture, les villes africaines du futur, la gouvernance et la diplomatie économique, ainsi que le rôle des industries culturelles, sportives et des infrastructures comme leviers de croissance inclusive. À travers ce forum, le Maroc confirme son positionnement en tant que plateforme de dialogue et de coopération Sud-Sud, et la Région Fès-Meknès s'affirme comme un espace privilégié pour accueillir des initiatives panafricaines à forte valeur stratégique, favorisant l'émergence de solutions concrètes au service du développement du continent.

Fès-Meknès mise sur le tourisme golfique pour renforcer son attractivité

La Région Fès-Meknès accélère la diversification de son offre touristique en misant sur le golf, un segment à forte valeur ajoutée capable d'attirer des voyageurs à haut pouvoir d'achat, des tour-opérateurs internationaux et de nouveaux investisseurs. La "CRT Golf Cup 2025", organisée sur les parcours du Royal Golf de Fès, du Michlifen Golf & Resort à Ifrane et du Royal Golf de Meknès, a confirmé l'ambition de la Région de se positionner comme l'une des principales destinations golfiques du Royaume.

Grâce à l'essor de cette filière, la Région enregistre une progression notable de sa fréquentation golfique, avec une hausse de plus de **38 %** des green fees et un objectif affiché d'atteindre 15.000 joueurs par an. Cet engouement s'accompagne d'une montée en gamme de l'offre hôtelière, d'une prolongation de la saison touristique et d'un renforcement de l'attractivité de ses villes impériales.



Au-delà de l'événement sportif, la "CRT Golf Cup" constitue une véritable plateforme de promotion territoriale, réunissant des opérateurs internationaux, des investisseurs potentiels et des acteurs institutionnels. Pour le CRI Fès-Meknès, cette dynamique représente une opportunité d'accompagner des projets liés au tourisme, à l'hôtellerie, aux services premium et aux infrastructures golfiques.

En s'appuyant sur son patrimoine, ses paysages diversifiés et ses parcours de qualité, Fès-Meknès confirme ainsi sa volonté de faire du tourisme golfique un levier stratégique de développement économique et d'attractivité régionale.

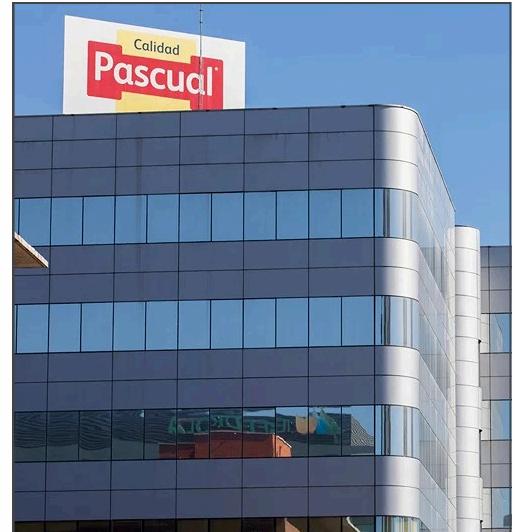
Agro-alimentaire : Pascual s'implante à Meknès

Le groupe laitier espagnol Pascual va produire localement au Maroc ses "jus Bi Frutas" ainsi que les boissons végétales de la gamme "Vive Soy". Pour cela, il a signé un accord avec l'entreprise marocaine Agro Juice Processing (AJP), propriétaire de la marque de jus "Valencia", pour utiliser son usine située à Meknès.

En parallèle, Pascual a créé une entité "Pascual Afrique du Nord" et conclu un partenariat de distribution avec Activ Distribution, qui couvre environ 10 000 points de vente à travers le pays, principalement dans le nord, ainsi qu'à Rabat et Casablanca.

L'objectif affiché est de consolider sa présence au Maroc et au Maghreb, en misant sur un marché de 40 millions d'habitants et une classe moyenne en expansion. La production locale permettra d'assurer une meilleure disponibilité des produits et d'éviter les complications liées aux importations et à la logistique internationale.

Pour la Région de Fès-Meknès, cette implantation représente une opportunité industrielle majeure : renforcement du tissu industriel local, création d'emplois, développement de la chaîne de valeur agro-alimentaire, et un nouveau moteur de croissance économique régional.



Fès-Meknès : l'artisanat régional confirme sa performance à l'export



L'artisanat de Fès-Meknès poursuit sa montée en puissance à l'international, avec **138,47 MDH** d'exportations enregistrés sur les huit premiers mois de 2025. Cette performance reflète le dynamisme des filières phares de la Région : poterie, zellige, maroquinerie, tissage ou encore produits en bois, qui continuent de séduire les marchés étrangers grâce à leur authenticité et leur qualité.

Soutenue par les efforts conjoints des institutions et des professionnels, cette progression s'inscrit dans une stratégie de valorisation du savoir-faire régional. Des investissements structurants ont été mobilisés pour moderniser les ateliers, renforcer la formation des artisans et améliorer la commercialisation des produits, notamment via des plateformes dédiées et des actions de promotion ciblées.

L'élán exportateur confirme ainsi que l'artisanat n'est pas seulement un patrimoine culturel, mais un vecteur économique majeur, créateur d'emplois et contributeur essentiel à l'image de marque du "Made in Morocco" sur la scène internationale.

Fès-Oujda : l'électrification de la ligne ferroviaire opérationnelle en 2026

Le Ministère du Transport et de la Logistique a annoncé l'électrification de la ligne ferroviaire Fès-Oujda, un chantier stratégique piloté par l'ONCF dont la mise en service est prévue pour mi-2026. Le projet concerne notamment le tronçon Fès-Taza et inclut la modernisation de la signalisation, des infrastructures et du matériel roulant.

Avec un investissement estimé à 1,5 MMDH, cette opération vise à améliorer la qualité du service ferroviaire, réduire les temps de trajet et renforcer la sécurité et la fiabilité du transport sur cet axe structurant reliant le Centre au Nord-Est du Royaume.

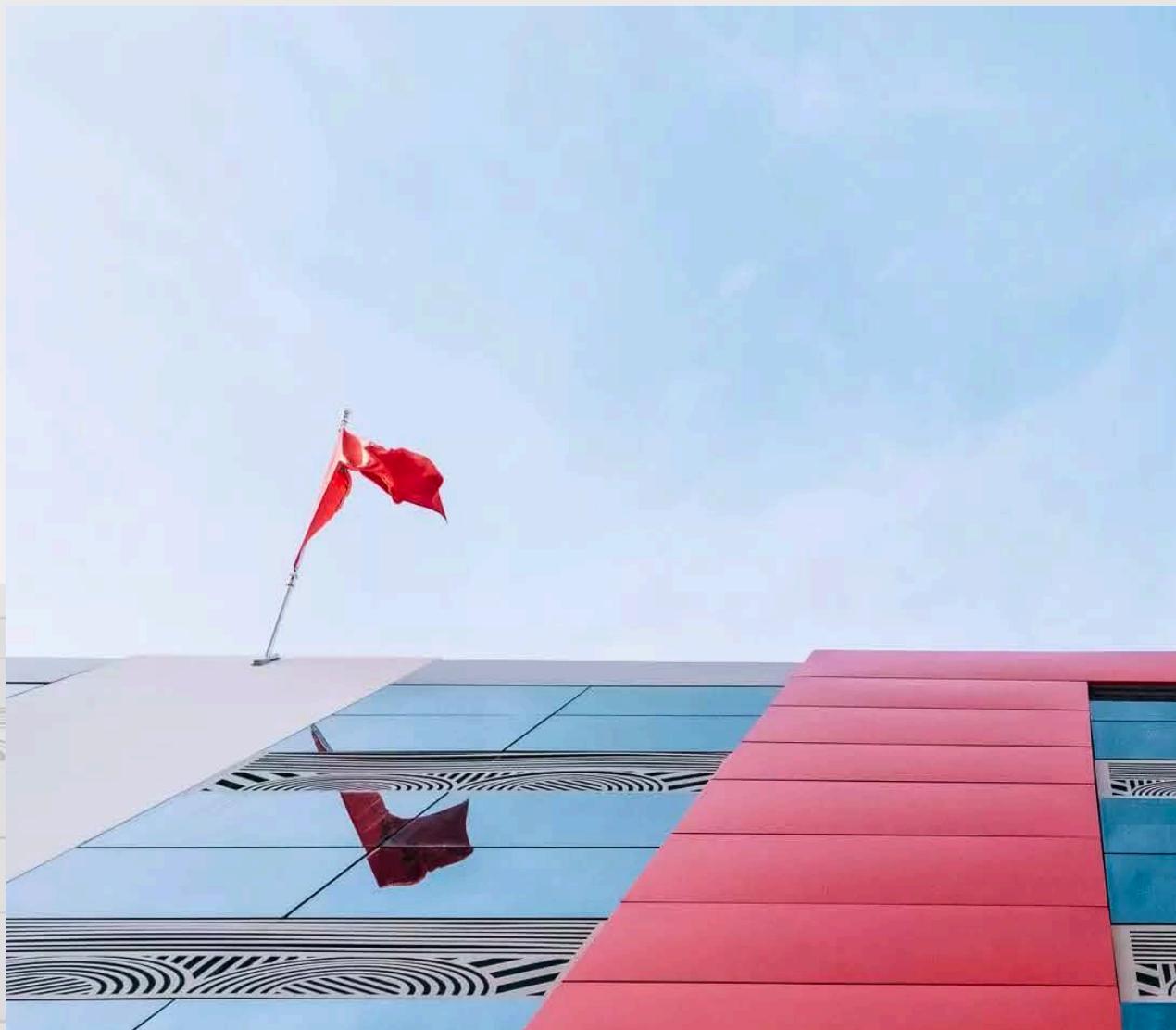
Au-delà des aspects techniques, l'électrification constitue un levier majeur de développement territorial. Elle contribuera à une meilleure connectivité de Fès-Meknès et de l'Oriental, facilitera les échanges économiques, et renforcera l'attractivité des territoires desservis.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale de modernisation du réseau ferroviaire et d'accélération de la transition énergétique, confirmant la volonté de l'État de promouvoir une mobilité durable, efficace et inclusive au service des citoyens et des régions.





المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès



ACTUALITÉS DU CRI

ستة
Invest

الجهوي للاستثمار
Centre Régional d'Investissement Fès



Actualités du CRI

Fès : pose de la 1^{ère} pierre du projet industriel structurant EUWEN TEXTILES



La ville de Fès a franchi une étape majeure dans son développement industriel avec la pose de la première pierre du projet EUWEN TEXTILES, filiale du groupe chinois SUNRISE, au sein de la zone industrielle de Bensouda. Ce projet d'envergure, représentant un investissement global de 1,4 Milliards de Dirhams, s'inscrit dans la dynamique nationale de relance industrielle et de repositionnement du Maroc dans les chaînes de valeur mondiales du textile.

La cérémonie officielle s'est déroulée en présence de Monsieur Karim ZIDANE, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques, et de Monsieur Ryad MEZZOUR, Ministre de l'Industrie et du Commerce. Ont également pris part à cet événement Monsieur le Wali de la Région Fès-Meknès, Gouverneur de la Préfecture de Fès, Monsieur le Gouverneur de la Province de Moulay Yacoub, Monsieur le Président du Conseil de la Région Fès-Meknès, Monsieur le Président de la Commune de Fès, aux côtés de plusieurs responsables institutionnels, élus et acteurs économiques.

Porté par une logique d'intégration verticale complète de la chaîne de valeur textile, le projet EUWEN TEXTILES couvrira l'ensemble des étapes de production, du filage au tissage, en passant par la teinture et la confection. Il ambitionne la création d'environ 3.000 emplois directs, contribuant ainsi de manière significative au renforcement du tissu industriel régional et à la promotion de l'emploi qualifié.

Ce projet structurant illustre la confiance renouvelée des investisseurs internationaux dans l'attractivité du Maroc et de la Région Fès-Meknès en particulier, soutenue par un cadre incitatif compétitif, des infrastructures adaptées et une main-d'œuvre qualifiée. Il s'inscrit également dans les hautes orientations Royales visant à faire du Maroc un hub industriel compétitif, tourné vers l'export et créateur de valeur ajoutée.

À travers l'accompagnement de ce projet, le CRI Fès-Meknès réaffirme son engagement à soutenir les investissements productifs, à faciliter leur concrétisation et à contribuer activement à la transformation industrielle et économique du Territoire.



Journées Économiques du Cameroun au Maroc : rencontre B2B au CRI Fès-Meknès



Dans le cadre des Journées Économiques du Cameroun au Maroc, organisées en marge de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025, le CRI Fès-Meknès a accueilli une importante délégation camerounaise conduite par le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements du Cameroun, accompagnée de représentants de l'ambassade du Cameroun au Maroc et d'hommes d'affaires.

Cette rencontre, marquée par des échanges B2B, a permis de présenter les atouts économiques et sectoriels de la Région Fès-Meknès, notamment dans les domaines de l'industrie (textile, cuir, ferroviaire, automobile, agroalimentaire), du numérique, de l'artisanat et du tourisme, ainsi que la qualité de ses infrastructures et la compétitivité de son écosystème.

La délégation camerounaise a exprimé un intérêt marqué pour les opportunités offertes par la Région et sa volonté de renforcer les relations économiques bilatérales entre le Maroc et le Cameroun. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de coopération Sud-Sud et de promotion de partenariats économiques durables à l'échelle africaine.

Réunion de travail et visite de terrain autour des zones industrielles de la Région

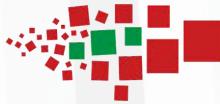


Le 18 décembre 2025, le CRI Fès-Meknès a accueilli une délégation des membres du Conseil régional de Fès-Meknès dans le cadre d'une réunion de travail placée sous le thème « *Dynamisation économique et soutien aux entreprises* ». Cette rencontre avait pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement des principaux chantiers structurants de la Région, avec un focus particulier sur les zones industrielles d'Ain Bida et d'Ain Cheggag.

S'inscrivant dans une vision régionale intégrée du développement économique, cette réunion a permis de mettre en exergue les efforts engagés pour l'élargissement de l'offre foncière industrielle, la planification à long terme des réserves dédiées à l'investissement productif et le renforcement des infrastructures d'accueil des entreprises.

À cette occasion, les représentants de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets Fès-Meknès (AREP) et du groupe Al Omrane ont présenté l'état d'avancement des zones industrielles Ain Bida et Ain Cheggag, en détaillant leurs caractéristiques techniques, leurs vocations sectorielles et leurs perspectives de développement. Les échanges ont été enrichis par une séance de questions-réponses, offrant aux élus l'opportunité d'approfondir leur compréhension des enjeux territoriaux et du rôle du CRI dans l'accompagnement des projets d'investissement, de la phase de conception jusqu'à leur concrétisation.

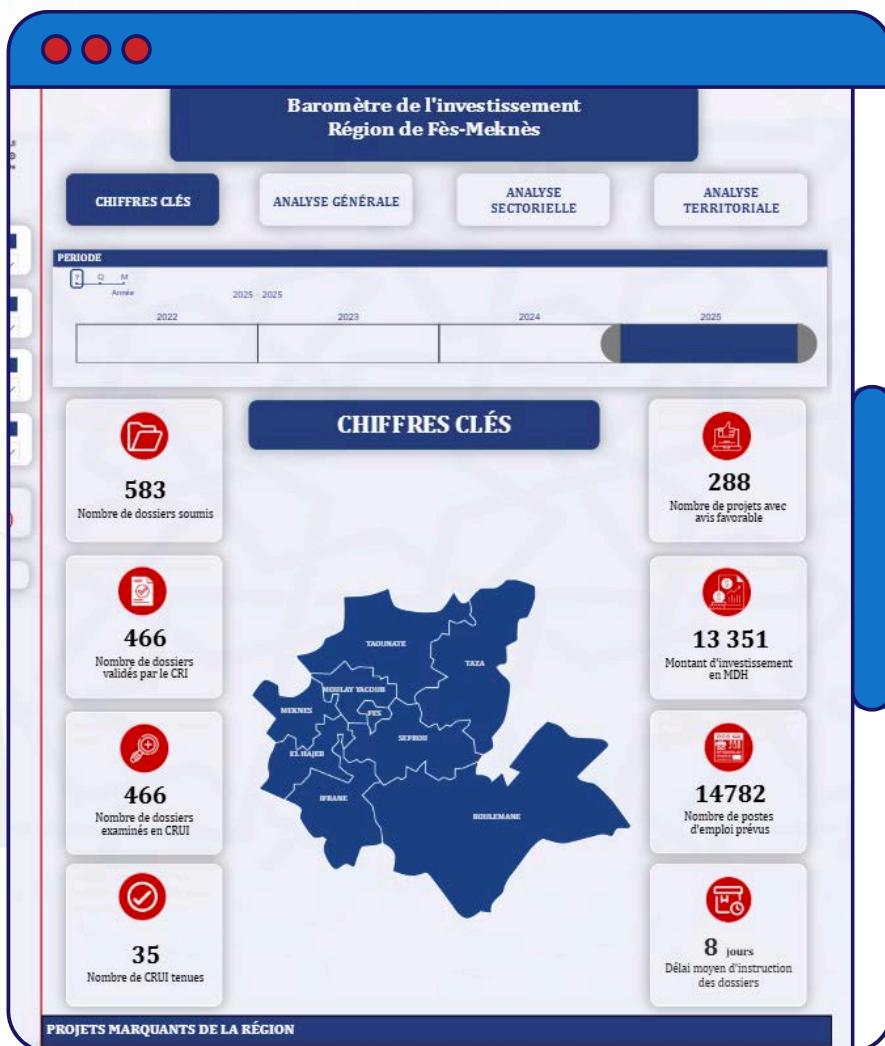
La rencontre s'est poursuivie par une visite de terrain au niveau des deux zones industrielles, permettant aux participants de constater l'avancement des travaux, d'apprécier les aménagements réalisés et d'évaluer le potentiel de ces espaces en matière d'accueil des entreprises et des investisseurs.



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

DÉCOUVREZ NOTRE BAROMÈTRE DE L'INVESTISSEMENT

www.fesmeknesinvest.ma



SUIVEZ LA DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT SUR LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS

SCANNEZ LE QR CODE SUIVANT :



CRI Fès-Meknès continue d'accompagner l'investissement régional à travers ses e-services

Le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès rappelle aux investisseurs, porteurs de projets et entrepreneurs la disponibilité d'une gamme complète de e-services, conçus pour accompagner le développement des projets d'investissement et faciliter l'accès à l'information économique et financière au niveau de la Région.

Ces services numériques comprennent notamment :

- ✓ Guide de financement interactif
 - ✓ Fiches sectorielles riches en données économiques
 - ✓ Baromètres de l'investissement et des entreprises
 - ✓ Créeur de business plan en ligne
 - ✓ Simulateur des primes à l'investissement
 - ✓ Simulateur de forme juridique

Ces outils visent à faciliter l'accès à l'information, améliorer la prise de décision et renforcer l'attractivité économique de la région Fès-Meknès.



www.fesmeknesinvest.ma

Le CRI participe à la 2^{ème} édition du Hackathon “Smart Region”



Le CRI Fès-Meknès a pris part à la 2^{ème} édition du Hackathon "Smart Region", un événement dédié à l'innovation territoriale et au développement de solutions intelligentes au service des régions.

Cette initiative a réuni des startups, des étudiants, des porteurs de projets et des acteurs institutionnels autour de défis liés notamment à la digitalisation des services, au tourisme intelligent, à la durabilité environnementale et à l'amélioration de la qualité de vie.

À travers sa participation, le CRI Fès-Meknès réaffirme son engagement en faveur de l'innovation, de l'entrepreneuriat technologique et du renforcement des synergies entre les acteurs de l'écosystème régional, contribuant ainsi à positionner la Région Fès-Meknès comme un territoire ouvert aux initiatives à fort impact.



Fès-Meknès : des investisseurs chinois prospectent les secteurs automobile, BTP et énergies renouvelables

La Région Fès-Meknès attire l'attention d'investisseurs chinois à la recherche d'opportunités dans des secteurs stratégiques : automobile, bâtiment-travaux publics (BTP) et énergies renouvelables. Une délégation chinoise a récemment été reçue par le CRI Fès-Meknès et la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services, pour examiner les potentialités d'implantation industrielle dans la Région.

Les échanges ont porté sur les opportunités offertes par les plateformes industrielles et logistiques de la Région, notamment les zones industrielles mises en place ou en projet, et les incitations du cadre national d'investissement. Parmi les filières évoquées figurent l'industrie automobile, les travaux publics d'infrastructures, ainsi que le développement de projets dans les énergies propres, solaire, éolien ou autres pour accompagner la transition énergétique.

Le CRI Fès-Meknès a confirmé son engagement à offrir aux investisseurs toutes les garanties d'accueil, y compris un accompagnement institutionnel, des facilités administratives, et l'accès à des plateformes adaptées. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale de promotion des investissements étrangers au sein de la Région, en cohérence avec les ambitions nationales de développement industriel et énergétique.

Participation du CRI Fès-Meknès au Rail Industry Summit Morocco



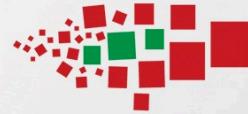
Le CRI Fès-Meknès a pris part à la 4^{ème} édition du Rail Industry Summit Morocco, tenue les 9 et 10 décembre 2025 au Parc des Expositions Mohammed VI à El Jadida, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste. Cet événement international de référence, dédié à l'industrie ferroviaire, a réuni plus de 250 entreprises issues d'une vingtaine de pays et plus de 1 400 participants, confirmant son rôle de plateforme stratégique pour les acteurs du secteur.

Organisé par l'AMDIE, le Morocco TrainIndustry (MTI) et Advanced Business Events, en partenariat avec l'ONCF, le sommet a mis en lumière les grandes orientations du développement ferroviaire au Maroc, notamment en matière d'infrastructures, de mobilité durable et d'innovation industrielle.

À cette occasion, le CRI Fès-Meknès a accompagné les opérateurs nationaux et internationaux présents, en valorisant les atouts de la Région et les opportunités d'investissement qu'elle offre dans les filières ferroviaires, mécaniques et industrielles connexes. De nombreux échanges ont ainsi permis d'explorer des pistes de coopération autour des chaînes de valeur, des projets industriels, des partenariats technologiques et des actions de formation.



La participation du CRI Fès-Meknès à ce sommet s'inscrit dans sa mission de promotion territoriale et d'accompagnement des investisseurs, visant à renforcer l'attractivité de la Région et à positionner Fès-Meknès comme un territoire d'accueil pour des projets industriels structurants à forte valeur ajoutée.



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

DÉCOUVREZ LA BANQUE DE PROJETS «SECTORIELS»

90 opportunités d'investissement dans les écosystèmes porteurs de la Région



Le CRI Fès-Meknès, votre partenaire privilégié pour réussir et pérenniser votre projet d'investissement dans la Région de Fès-Meknès.

Download



Télécharger



تحميل



FESMEKNESINVEST.MA

Participation du CRI Fès-Meknès au Forum RH de l'UPF



Le CRI Fès-Meknès a participé, le 4 décembre 2025, à la 10^{ème} édition du Forum RH organisée par l'Université Privée de Fès, sous le thème : « Repenser l'employabilité à l'ère du changement ». Cet événement a réuni des experts, institutionnels et professionnels autour des enjeux du marché du travail, du recrutement innovant et de l'esprit entrepreneurial.

À cette occasion, le Directeur du Pôle Offre Territoriale a mis en avant la dynamique d'investissement de la Région Fès-Meknès et le lien étroit entre attractivité territoriale, développement économique et création d'emplois durables, en cohérence avec les Hautes Orientations Royales.

La participation du CRI a également permis de présenter des dispositifs structurants en faveur de l'employabilité et de l'entrepreneuriat, notamment « Moukawilab » et le projet de « carte des compétences régionales » pour le secteur du tourisme, développé en partenariat avec l'ANAPEC. Cette action s'inscrit dans la mission du CRI visant à renforcer le capital humain et à accompagner les dynamiques économiques du Territoire.



Rencontre régionale sur la conduite responsable des entreprises

Le Point de Contact National marocain (PCN) pour la conduite responsable des entreprises, en partenariat avec le CRI Fès-Meknès, a organisé une rencontre régionale dédiée au devoir de diligence et à l'intégration des Principes directeurs de l'OCDE dans les pratiques économiques. Placée sous le thème « *La conduite responsable, un levier stratégique pour un tissu économique durable* », cette rencontre a réuni les membres de la Commission Régionale Unifiée d'Investissement, les TPME et les acteurs de l'écosystème entrepreneurial régional.

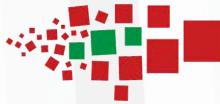


Cette initiative s'inscrit dans la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, et vise à promouvoir des modèles économiques responsables, conciliant performance, impact social et développement territorial. Elle a permis de mettre en lumière les bonnes pratiques et d'échanger autour de solutions concrètes adaptées aux spécificités de la Région Fès-Meknès.



À travers cette action, le CRI Fès-Meknès réaffirme son rôle de catalyseur territorial, œuvrant à la promotion d'un environnement d'affaires responsable, inclusif et durable, au service d'un tissu économique régional compétitif et créateur de valeur.





DÉCOUVREZ NOTRE BAROMÈTRE DE L'ENTREPRENEURIAT

www.fesmeknesinvest.ma



Baromètre de l'entrepreneuriat Région de Fès-Meknès

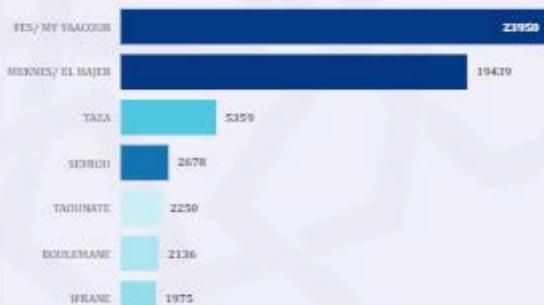
VUE GLOBALE

ANALYSE GÉNÉRALE

ANALYSE TERRITORIALE

RÉPARTITION DES ENTREPRISES CRÉÉES PAR TERRITOIRE

Toutes les années



TOP DES TERRITOIRES (en fonction de création d'entreprises)

Toutes les années



FÈS / MY YAACOUB

Nombre d'entreprises créées
22958



MEKNÈS / EL HAJEB

Nombre d'entreprises créées
19429



TAZA

Nombre d'entreprises créées
5159

VENTILATION PAR TRANCHE DE CA ET PAR TERRITOIRE

Toutes les années

TERRITOIRE	[10 MOIS-50 MOIS]	[51 MOIS-10 MOIS]	[50 MOIS-175 MOIS]	<3 MOIS	>175 MOIS
FÈS / MY YAACOUB	2 %	4 %	0 %	45 %	0 %
MEKNÈS / EL HAJEB	1 %	2 %	0 %	30 %	0 %
TAZLA-AZILAL	0 %	0 %	0 %	11 %	
TAZA	0 %	0 %		4 %	
SIDI BOUZID	0 %	0 %		4 %	
IFRANE	0 %	0 %		3 %	
BOULEMANE	0 %	0 %		2 %	

SUIVEZ LA DYNAMIQUE DE LA CRÉATION
D'ENTREPRISES DANS LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS

SCANNEZ LE QR CODE SUIVANT :





المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès



PROVINCE À L'HONNEUR

—

BOULEMANE





Boulemane à l'honneur

La Province de Boulemane s'étend sur une vaste superficie d'environ 14.500 km², faisant d'elle l'une des plus grandes provinces de la Région Fès-Meknès. Elle est limitée au Nord la province de Sefrou et Taza, au Sud la province de Midelt et Figuig, à l'Est la province de Guercif et Taourirt et à l'Ouest la province d'Ifrane.

À dominante rurale et montagneuse, la province se caractérise par une vocation agro-pastorale marquée, reposant principalement sur l'élevage, les cultures céréalières et la valorisation des produits du terroir. Son territoire recèle également de potentialités importantes



dans les domaines de l'agriculture de montagne, des énergies renouvelables et du tourisme nature, notamment grâce à la diversité de ses paysages et à la richesse de ses écosystèmes.

Chef-lieu de la Province, la ville de Missour, constitue un pôle de services et un point d'ancrage territorial pour le développement local. Boulemane offre ainsi un cadre naturel préservé et un fort potentiel de développement, fondé sur la valorisation de ses ressources naturelles, le renforcement des infrastructures et l'accompagnement de projets créateurs de valeur et d'emplois.

Profil de la Province

MONOGRAPHIE (2024)



- Superficie : 14.395 km² (35,9% de la Région)**
- Population totale : 202.952 habitants (4,5% de la Région)**
- Densité : 14 hab/km² (vs 110.5 hab/km² Région)**
- Population urbaine : 73.639 (36,2%, vs 60,5% Région)**
- Population rurale : 129.313 (63,7%, vs 49,5% Région)**
- Communes urbaines : 4 (Boulemane, Missour, Outat El Haj, Imouzzer Marmoucha)**
- Communes rurales : 17 (Guigou, Enjil, Skoura M'daz, Ait Bazza, Almis Marmoucha, Talzerm, Ait El Mane, Serghina, El Mers, Ksabi-Moulouya, Ouizegh, Sidi Boutayeb, Oulad Ali Youssef, El Oujane, Tissaf, Ermila, Fritissa)**

EMPLOI (2024)



- Taux de chômage : 27.4% (23,3% Région)**
- Taux d'activité : 33,8% (38,9% Région)**

CROISSANCE (2024)



- Taux d'accroissement : 2,7% (5,5% Région)**



Facteurs d'attractivité

La province de Boulemane se positionne comme un territoire à fort potentiel d'investissement au sein de la Région Fès-Meknès. Sa vaste superficie et sa situation géographique stratégique, à la croisée du Moyen Atlas, de l'Oriental et du Sud-Est, lui confèrent un rôle de trait d'union entre plusieurs bassins économiques et ouvrent des perspectives favorables au développement de projets structurants.

À vocation agro-pastorale affirmée, Boulemane offre des opportunités réelles dans l'élevage, les cultures céréalières, l'agriculture de montagne et la valorisation des produits du terroir. Ces filières constituent un socle propice au développement de projets agro-industriels, de transformation et de conditionnement, créateurs de valeur ajoutée et d'emplois locaux.

La Province dispose également d'atouts significatifs pour le développement du tourisme nature et durable, portés par la diversité de ses paysages, la richesse de son patrimoine rural et la disponibilité d'espaces naturels préservés. Ces éléments offrent un cadre favorable à l'investissement dans l'écotourisme, l'hébergement alternatif et les activités de plein air.

Par ailleurs, les conditions climatiques et la disponibilité du foncier renforcent son attractivité pour les projets liés aux énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne. La Province se positionne comme un territoire d'opportunités pour des investissements durables et à fort impact territorial.

BOULEMANE À L'HONNEUR

TOURISME

Indicateurs clés du secteur (2025)

7
Établissements
touristiques
classés (EHTC)

94
Chambres

250
Lits

1
Hôtel 3*

1
Hôtel 2*

2
Pensions
2^{ème} catégorie

1
Gîte
1^{ère} catégorie

2
Gîtes
2^{ème} catégorie

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE (2024)



1.203
Arrivées



1.527
Nuitées

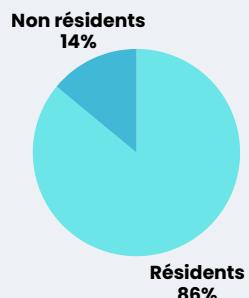


1,27
Durée moyenne de séjour

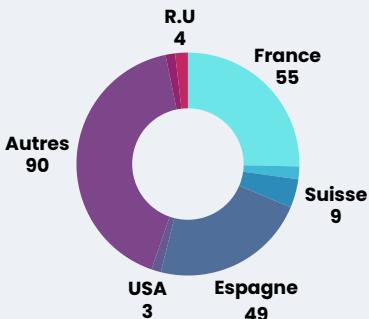


5%
Taux d'occupation

PART DU TOURISME INTERNATIONAL



RÉPARTITION DES NUITÉES (INTERNATIONAL)



SITES TOURISTIQUES



Site Ait Hassan



Site Tichoukt



Site de Gigou



Site Enjil

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION



1 HOTEL 3*
27 CHAMBRES
54 LITS



STATION THERMALE RMILA
10 MDH
5200 M²

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT



CRÉATION D'UN CLUB
EQUESTRE



GÎTES BIVOICS ET
CAMPING



TYROLIENNE ET
ACCROBRANCHE



MONTGOLFIERE

BOULEMANE À L'HONNEUR

INDUSTRIE

Indicateurs clés du secteur (2023)

6

Abattoirs et tueries

3

Marchés municipaux

11

Souks hebdomadaires

22

Nombre d'entreprises

4.729

Emplois

FILIÈRES PHARES



Chiffres d'affaires



Production



Valeur ajoutée



Nb entreprises



Emplois

0.49 MDH

0.40 MDH

0.30 MDH

3

9

PROJETS PLANIFIÉS

NOM DE LA ZONE

COMMUNE

INVESTISSEMENT

AVANCEMENT



Création d'une Zone d'Activités Économiques

Guigou

10 MDH

Projet prioritaire
Proposé



Création d'une Zone d'Activités Économiques

Missour

20 MDH

-



SECTEUR PORTEUR



Industrie extractive
(mines et carrières)

LOCOMOTIVES



Le moulin
de Missour



Secteur
Agroalimentaire



Nombre d'emplois
4

BOULEMANE À L'HONNEUR

ARTISANAT

Indicateurs clés du secteur (2025)

2 789

Artisans

92

Coopératives

721

Adhérents

8

Artisans
labellisés

6

Unités
labellisées

NOMBRE DE COOPÉRATIVES ARTISANALES PAR METIER

TEXTILE



59

TERRE ET PIERRE



2

METAUX



2

BOIS



2

ALIMENTAIRE



20

PRODUITS À BASE
DE MATIÈRES VÉGÉTALES



7



BOULEMANE : UN ARTISANAT AUTHENTIQUE, CRÉATEUR DE VALEUR

La province de Boulemane se distingue par la richesse et la diversité de son artisanat, véritable levier de développement local et d'inclusion économique. Réputée pour ses tapis hanbel et handira berbères aux motifs géométriques identitaires, Boulemane perpétue un savoir-faire ancestral porté principalement par les femmes rurales, contribuant à leur autonomie économique et à la transmission d'un patrimoine unique du Moyen Atlas.

La Province s'illustre également par son excellence dans le tissage traditionnel, grâce à une laine de qualité issue de l'élevage extensif local. Djellabas, kharqa, couvertures et écharpes témoignent d'un artisanat authentique, alliant qualité des matières premières et maîtrise des techniques traditionnelles. Parallèlement, Boulemane est reconnue pour ses vêtements traditionnels et créations modernes inspirées des héritages amazigh et arabe, conciliant tradition et innovation.

Les métiers liés aux fibres végétales (alfa, roseau) et à la sculpture sur bois complètent cet écosystème artisanal, à travers la production d'objets utilitaires et décoratifs à forte identité territoriale. Cet artisanat diversifié offre des opportunités réelles de structuration de filières, de montée en gamme, de labellisation et d'investissement à fort impact socio-économique.

PROJETS STRUCTURANTS

Intitulé du projet

Ensemble de l'Artisanat

Ensemble de l'Artisanat

Localisation

Boulemane

Outat El Hajj

Nombre de bénéficiaires

8

15



PROJETS PROGRAMMÉS

Intitulé du projet

Ensemble de l'Artisanat

Localisation

Missour

Programme

PDR 2024-2027

Budget

5 MDH

Partenaires

Conseil de la Région : 4 MDH
Ministère du Tourisme : 1 MDH

BOULEMANE À L'HONNEUR

AGRICULTURE

Indicateurs clés du secteur (2025)

76,3 KHa

SAU
(soit 5,1% de la superficie de la Province)

54 KHa

Bour
(71%)

22,3 KHa

Irrigué
(29%)

121 KHa

Domaine forestier
(8% de la superficie totale)

1^{er}

Producteur de Safran au niveau de la Région

3^{ème}

Producteur de d'oignon au niveau de la Région

INDICATEURS DES FILIÈRES VÉGÉTALES (2025)



MARAICHAGE

SUP : 4.085 HA
PROD : 193.055 T



CÉRALES

SUP : 24.645 HA
PROD : 41.579 T



ARBORICOLES

SUP : 23.223 HA
PROD : 63.440 T



FOURRAGES

SUP : 4.330 HA



OLIVIER

SUP : 14.990 HA
PROD : 58.000 T

TAILLE DU CHEPTEL (UNITÉ/2025)



12.480



621.024



209.297



2.308



16.000



18.000



5.000



3.500



300



20

Atouts de l'agriculture dans la Province

- 1^{er} producteur de Safran au niveau de la Région
- 28% de l'effectif des petits ruminants de la Région
- 58% des parcours de la Région
- 3^{ème} producteur d'oignon à l'échelle de la Région
- 22% du cheptel ovin et caprin régional

PRODUCTION ANIMALE (T)



5.000



3.500



300



20

Produits du terroir



Safran



Huile d'olive
Outat El Haj

Projet	Commune Territoriale	Nombre de bénéficiaires	Plantation d'amandier	Aménagement hydro-agricole	Revêtement et aménagement de piste	Création et équipement	Achat des ruches
Diversification des systèmes de production	Ait Bazza	271	550 Ha	4 Km	---	3 points d'eau	330 ruches (pleines) 121 ruches (vides)
Diversification des systèmes de production	Ait Lmane	183	250 Ha	6 Km	10Km	---	400 ruches (pleines) 120 ruches (vides)
Diversification des systèmes de production	Talzembt	472	250 Ha	8 Km	6Km	5 points d'eau	400 ruches (pleines) 120 ruches (vides)
Reconversion des céréales en amandier	Almis	212	600 Ha	---	---	---	---
Reconversion des céréales en amandier	Serghina	237	200 Ha	---	---	---	---



Maroc



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)
ASSOCIATION ATLAS D'AGROÉCOLOGIE

"Skoura M'Daz : l'agroécologie au féminin au cœur d'une dynamique de développement territorial durable"

La commune rurale de Skoura M'Daz, située dans la Province de Boulemane au cœur du Moyen Atlas, accueille un projet structurant de transition agroécologique inclusive, porté par la Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et mis en œuvre en partenariat avec l'Association Atlas d'Agroécologie.

Ce projet, intitulé « Agroécologie au Féminin », vise à renforcer le rôle économique et social des femmes rurales, tout en favorisant des pratiques agricoles durables, adaptées aux spécificités écologiques et socio-économiques du Territoire.



Un projet ancré dans les priorités du développement rural inclusif

Déployé dans une zone montagneuse caractérisée par une forte richesse écologique mais aussi par des contraintes structurelles (accès limité aux marchés, aux ressources et à la formation), le projet ambitionne de placer les femmes rurales au cœur de la transition agroécologique. Il s'inscrit pleinement dans les orientations de la FAO en matière d'autonomisation des femmes, d'emploi rural et de durabilité environnementale, ainsi que dans la dynamique nationale de valorisation des filières agricoles à fort potentiel local.

L'objectif est double :

- Renforcer les capacités techniques et entrepreneuriales des coopératives féminines;
- Structurer des chaînes de valeur durables, notamment autour des plantes aromatiques et médicinales (PAM) et des cultures à haute valeur ajoutée.

Skoura M'Daz, un véritable laboratoire d'innovation agroécologique :

Le projet s'appuie sur le programme international NATAE (North African Transition to Agroecology), financé par l'Union européenne dans le cadre d'Horizon Europe (2022-2026), et piloté localement sous l'égide de l'ENA de Meknès, responsable du Living Lab montagneux.

Parmi les réalisations majeures figure une expérimentation réussie de la culture du safran, conduite par la coopérative féminine Safirat Al Aachab. Cette initiative, inédite dans le contexte agro-écologique local, a permis d'obtenir dès la 1^{ère} année une production de qualité, ouvrant de nouvelles perspectives économiques pour les femmes de la Région.

Renforcement des capacités & structuration des filières locales :

Au-delà de l'expérimentation agricole, le projet a donné lieu à plusieurs actions concrètes :

- Mise en place de pratiques agroécologiques intégrées (association et diversification des cultures, maraîchage et PAM);
- Installation d'infrastructures de production, notamment des serres au profit de coopératives locales;
- Cycles de formation ciblés: compostage, gestion de pépinières, transformation et commercialisation des produits agricoles.

Ces actions contribuent à la professionnalisation des coopératives, à l'amélioration de la productivité et à la création de valeur ajoutée locale.

Coopération Sud-Sud et capitalisation des savoir-faire :

Le projet a également été marqué par l'organisation d'une visite croisée internationale, réunissant chercheurs européens, experts nord-africains et agriculteurs locaux. Des échanges avec des acteurs venus notamment de Tunisie et de Mauritanie ont permis un partage d'expériences sur les pratiques agroécologiques méditerranéennes, renforçant le positionnement de Skoura M'Daz comme territoire pilote en matière de résilience agricole.

Transmission des connaissances et vision à long terme :

Enfin, le projet intègre une forte dimension de transmission du savoir, à travers une école de terrain destinée aux étudiants de l'École Nationale d'Agriculture de Meknès. Ces travaux portent notamment sur l'analyse des chaînes de valeur, les typologies d'exploitation et l'inclusion des femmes et des jeunes dans les dynamiques de transition agroécologique.

Un projet à fort impact territorial :

À travers le projet « Agroécologie au Féminin », Skoura M'Daz illustre la capacité des territoires ruraux de la Région Fès-Meknès à accueillir des initiatives innovantes, conciliant autonomisation des femmes, préservation des ressources naturelles et développement économique durable.

Ce projet constitue un levier structurant pour la valorisation des filières agricoles locales et un modèle reproductible à l'échelle régionale.

BOULEMANE À L'HONNEUR

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

NOUVELLE BANQUE D'OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS LA PROVINCE DE BOULEMANE



UNITÉ DE FABRICATION DE TAPIS RURAUX

Projet visant à produire des tapis authentiques utilisant des méthodes traditionnelles pour promouvoir l'artisanat local.



CHAÎNE DE GÎTES EN MONTAGNE

Développer une chaîne de gîtes en montagne, offrant un hébergement authentique, confortable et connecté à la nature.



FERME POUR AGROTOURISME

Créer une ferme agrotouristique combinant activités agricoles et expériences touristiques.



CULTURE DU SAFRAN

Création d'une ferme moderne pour la culture du safran, avec une approche axée sur la qualité, l'efficacité, et la durabilité.

SCAN ME



Banque à projets sectoriels

DE L'IDÉE AU BUSINESS PLAN... CLÉS EN MAINS

Téléchargez les fiches projets sur notre site web, en scannant le QR code



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès



FOCUS ENTREPRENEURIAT

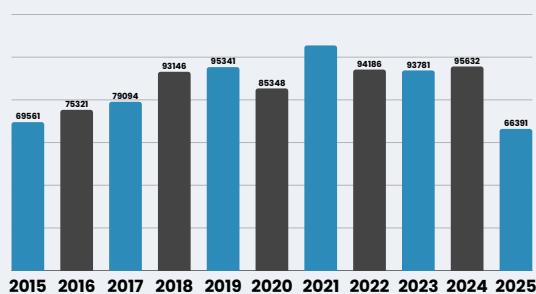
Baromètre de la Création d'Entreprise

Au niveau National

Sur la période 2015-2025, la création d'entreprises au niveau national a connu une évolution en dents de scie. Après une phase de croissance soutenue jusqu'en 2019, un recul marqué est observé en 2020, suivi d'un rebond significatif en 2021. Depuis 2022, la dynamique s'inscrit toutefois dans une tendance baissière progressive, pour s'établir autour de 66 000 créations en 2025.

À l'échelle régionale, la répartition des créations en 2025 demeure fortement concentrée autour de quelques pôles. Casablanca-Settat se positionne largement en tête avec plus de **31 %** des créations nationales, suivie de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de Rabat-Salé-Kénitra. Marrakech-Safi complète le quatuor de tête.

ÉVOLUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

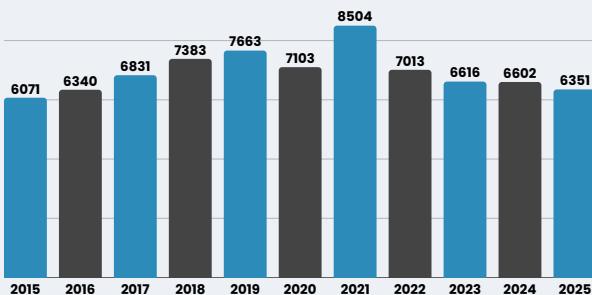


ÉVOLUTION DES CRÉATIONS PAR RÉGION (2025)



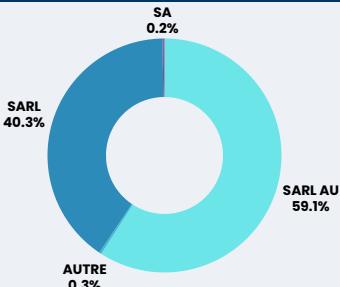
La Région Fès-Meknès se classe au 5^{ème} rang national, avec environ **6 350 entreprises créées**, représentant près de **7 %** du total national. Cette performance traduit un socle entrepreneurial solide et un dynamisme porté essentiellement par les TPME. Elle met également en lumière l'enjeu de renforcer l'accompagnement à la création et à la montée en gamme des projets, afin d'accroître la contribution de la Région à la dynamique entrepreneuriale nationale.

ÉVOLUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES



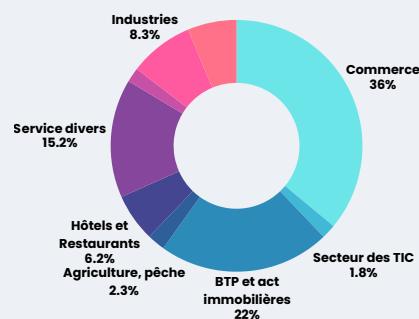
Sur la période 2015-2025, la création d'entreprises dans la Région Fès-Meknès a progressé globalement de près de **+5 %**, malgré des fluctuations conjoncturelles. Après un recul temporaire en 2020, la Région a enregistré un rebond de plus de **+20 %** en 2021, avant d'entrer depuis 2022 dans une phase de stabilisation, avec un niveau de créations demeurant supérieur à celui observé avant la crise sanitaire, traduisant la résilience du tissu entrepreneurial régional.

RÉPARTITION PAR FORME JURIDIQUE



La "SARL-AU" domine avec **59,1%** des créations, suivie par la **SARL classique** avec **40,3%**. Les autres formes (**SA, SUCC, SNC**) ne représentent qu'une infime part. Cette tendance traduit un profil entrepreneurial plutôt individuel ou de petite taille.

ÉVOLUTION DES CRÉATIONS PAR SECTEUR



La création d'entreprises dans la Région Fès-Meknès est principalement portée par le commerce (36 %) et le BTP-immobilier (22 %), qui concentrent à eux seuls plus de la moitié des nouvelles entreprises. Les services divers représentent 15,2 %, tandis que l'industrie et le transport totalisent respectivement 8,3 % et 6,3 %. Les autres secteurs demeurent minoritaires, révélant un potentiel de diversification du tissu entrepreneurial régional.

RÉPARTITION DES CRÉATIONS PAR PROVINCE



La création d'entreprises dans la Région Fès-Meknès est fortement concentrée à Fès (48 %) et Meknès (33 %), qui regroupent plus de 80 % des créations régionales. Les autres provinces affichent des parts limitées, soulignant l'enjeu de renforcer la dynamique entrepreneuriale dans les territoires hors pôles urbains.

Fès-Meknès : près de 2.000 investisseurs mobilisés autour du nouveau dispositif TPME



La Région de Fès-Meknès poursuit sa dynamique d'appropriation du nouveau dispositif national de soutien aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME), lancé dans le cadre de la nouvelle Charte de l'Investissement.

Pour assurer une diffusion large et équitable de ce mécanisme, le CRI Fès-Meknès a mené une caravane régionale de sensibilisation couvrant les 9 Provinces et Préfectures du territoire, mobilisant près de 2.000 investisseurs, porteurs de projets et entrepreneurs.

Déployée en plusieurs étapes successives : Fès, My Yacoub, Meknès, Sefrou, Ifrane, El Hajeb, Taza, Boulemane et Taounate, cette caravane a permis de rapprocher l'information des acteurs économiques, en particulier dans les zones rurales et périurbaines où l'accès aux dispositifs nationaux reste souvent limité. À chaque rencontre, les équipes du CRI ont présenté les avantages du dispositif TPME, qui offre une subvention pouvant atteindre **30 %** du montant primable, ainsi que les conditions d'éligibilité, le processus de dépôt des dossiers et l'accompagnement mis à disposition des entrepreneurs.

Un moment fort : la présence de M. ZIDANE à Taounate

L'étape de Taounate, organisée le 24 décembre, a marqué un tournant majeur dans cette tournée régionale. La présence de M. Karim ZIDANE, Ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques, a donné un élan institutionnel fort à la dynamique engagée.

M. le Ministre a réaffirmé l'importance stratégique de ce dispositif pour soutenir les territoires ruraux, stimuler l'investissement productif local et renforcer l'égalité d'accès aux opportunités économiques.

Cette participation a également permis de valoriser l'action proactive du CRI Fès-Meknès dans la mise en œuvre de la nouvelle génération de politiques publiques régionales liées à l'investissement.





المملکة المغربية
المملکة المغربية
KINGDOM OF MOROCCO

وزارة الاستثمار والتقاءية وتقدير السياسات العمومية
MINISTRY OF INVESTMENT, CONVERGENCE AND EVALUATION OF PUBLIC POLICIES



المركز الجهوّي للاستثمار لجهة فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

CHARTE D'INVESTISSEMENT

DISPOSITIF DE SOUTIEN SPÉCIFIQUE AUX TPME



Un levier structurant pour l'économie territoriale

La caravane a démontré l'intérêt croissant des entrepreneurs pour ce programme, grâce au rôle central du CRI dans :

- L'information et la sensibilisation ;
- L'ingénierie de projets et la structuration des dossiers ;
- L'accompagnement personnalisé en amont de la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) ;
- Et le suivi après décision.

Le CRI a déployé un dispositif de communication multicanal visant à informer, sensibiliser et mobiliser les porteurs de projets, les TPME et les acteurs économiques autour des nouvelles incitations prévues par la Charte. Ce dispositif a combiné campagnes digitales, outils d'information, actions de proximité et mécanismes d'interaction directe avec les bénéficiaires potentiels.



Un impact régional durable

La caravane a suscité un vif intérêt auprès des investisseurs au niveau régional avec la participation de plus de 2000 chefs d'entreprises, dirigeants et représentants de l'écosystème entrepreneurial régional. Les participants ont bénéficié d'explications techniques et pratiques présentées par l'équipe du CRI Fès-Meknès, sur les conditions d'éligibilité, les types de subventions disponibles et les procédures de dépôt et de traitement des dossiers, ainsi que les différentes étapes d'accompagnement offertes par le dispositif aux entreprises bénéficiaires.

L'objectif est de stimuler l'investissement privé et d'en faire un moteur du développement économique au niveau de la Région de Fès-Meknès dont le tissu économique est marqué par la prédominance des très petites, petites et moyennes entreprises.

Charte de l'investissement

Détails du dispositif du soutien destiné aux TPME

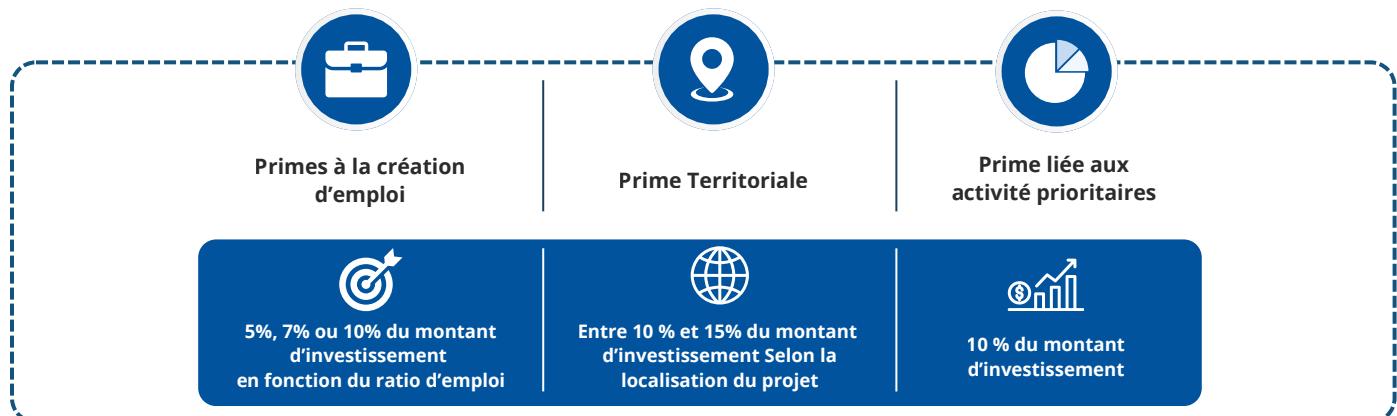
Instaurant un système de primes directes et contractuelles, le dispositif de soutien spécifique destiné aux TPME vise à stimuler l'investissement productif, créer de l'emploi et réduire les inégalités territoriales. Il constitue un levier stratégique de la mise en œuvre de la Charte nationale de l'investissement.

Ce dispositif cible les personnes morales réalisant un chiffre d'affaires entre 1 MDH et 200 MDH souhaitant réaliser un projet d'investissement dont le montant est compris entre 1 et 50 MDH.

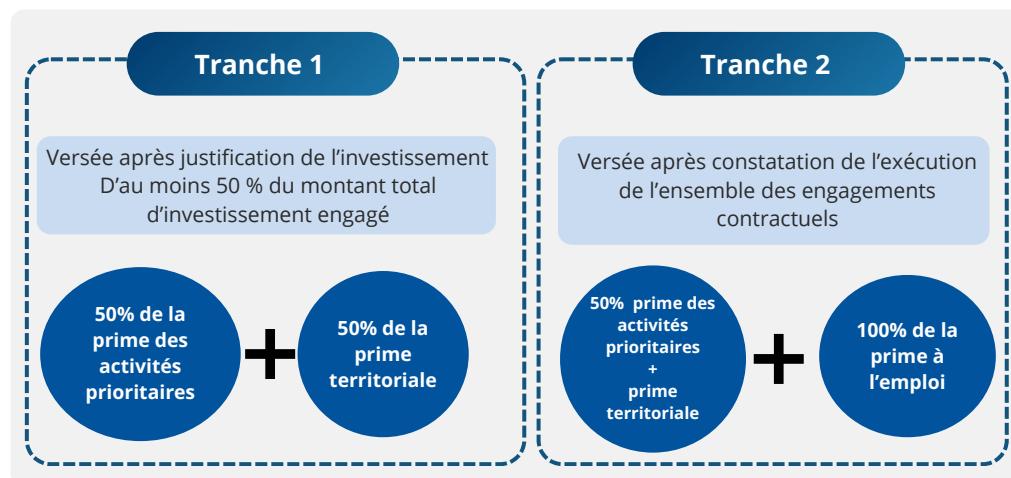
➤ Conditions d'éligibilité :

- 01 1Mdh \geq Mt d'investissement (HT) \leq 50Mdh
- 02 Ratio emploi \geq 1,5*
- 03 Apport $>$ 10%
- 04 Branche d'activité / Région

➤ Modalités de mises en œuvre** :



➤ Déboursement des primes :



Téléchargez les Guides du dispositif TPME



*Pour le secteur du tourisme, le ratio doit être supérieur ou égal à 1.

**Pour bénéficier du dispositif l'investisseur devra signer une convention d'investissement avec le Gouvernement / Le déploiement du dispositif dépend des arrêtées qui seront publiés au BO

Entrepreneuriat à Fès : Moukawilab franchit le cap des 200 bénéficiaires



La ville de Fès a marqué un nouveau jalon dans le soutien à l'entrepreneuriat local : plus de **200 porteurs de projets** ont été accompagnés dans le cadre de l'espace « Moukawilab », un dispositif d'appui destiné à stimuler l'émergence de jeunes entreprises et de start-ups.

Moukawilab propose un accompagnement global : appui à la structuration des idées, formation, encadrement, et orientation vers des opportunités d'investissement. Ce dispositif vise à encourager l'innovation, la création d'emplois et le renforcement du tissu économique local.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de la Région Fès-Meknès pour promouvoir l'entrepreneuriat, diversifier l'économie et valoriser le potentiel des jeunes porteurs de projets. Elle complète les mesures visant à faciliter l'investissement, à dynamiser les petites et moyennes entreprises, et à soutenir la création de valeur au niveau local.

Pour Fès, l'accompagnement de plus de 200 entrepreneurs par Moukawilab représente une étape importante vers un développement économique inclusif, fondé sur l'innovation, la jeunesse et l'initiative locale.

Parmi ces bénéficiaires figurent 149 porteurs de projets sensibilisés aux parcours de création d'entreprise, 31 porteurs de projets accompagnés, 26 très petites entreprises (TPE), 5 auto-entrepreneurs et 6 unités économiques informelles.

Fès-Meknès : lancement des « Matinées de la Commande Publique »

Le 19 novembre 2025 à Fès, Finéa, CRI Fès-Meknès et Trésorerie Générale du Royaume (TGR) ont organisé la première nationale des « Matinées de la Commande Publique », une initiative destinée à dynamiser l'accès des entreprises locales, particulièrement des TPME, aux marchés publics.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du partenariat signé entre le CRI Fès-Meknès et Finéa, visant à favoriser l'investissement régional, faciliter l'accès à la commande publique, offrir des solutions de financement et développer les capacités des opérateurs.

L'objectif de ces matinées est clair : informer les entrepreneurs sur les opportunités offertes par la commande publique, les accompagner dans la maîtrise des procédures, et faciliter l'accès au financement nécessaire à l'exécution des marchés. Les porteurs de projets ont ainsi la possibilité de bénéficier d'un appui global, de l'identification des appels d'offres à l'exécution des marchés, pour renforcer leurs chances de succès.

Pour Fès-Meknès, cette initiative constitue un levier stratégique pour stimuler l'investissement productif, encourager le développement des entreprises locales et soutenir la création d'emploi. Elle s'inscrit dans la volonté de consolider un environnement favorable aux affaires, de valoriser le tissu économique régional et de promouvoir une gouvernance transparente et efficace des marchés publics.



Fès-Meknès : une alliance universitaire pour dynamiser l'entrepreneuriat



Les universités Sidi Mohammed Ben Abdallah (USMBA) de Fès, Moulay Ismail (UMI) de Meknès et Al Akhawayn d'Ifrane viennent de sceller un partenariat stratégique destiné à renforcer l'entrepreneuriat au sein de la Région Fès-Meknès.

Cette initiative conjointe vise à accompagner les jeunes porteurs de projets innovants en créant un cadre de soutien structuré, associant formation, mentorat, ateliers pratiques et mise en relation avec l'écosystème économique local.

Un appel à candidatures a été lancé pour le Forum régional de l'entrepreneuriat, dont la finale se tiendra en mars 2026. Les étudiants, chercheurs et jeunes entrepreneurs intéressés ont présenté leurs idées et les soumettront à un jury. Les projets retenus bénéficieront d'un encadrement dédié et d'un accompagnement personnalisé pour passer de la phase conceptuelle à la concrétisation.

En unissant leurs compétences académiques et leurs réseaux, les trois universités entendent contribuer directement à la valorisation du potentiel entrepreneurial régional, encourager la création d'activités innovantes et renforcer l'attractivité du territoire.

Cette alliance confirme le rôle central des établissements d'enseignement supérieur dans le développement économique et dans la stimulation d'un écosystème dynamique, au service de la jeunesse et du territoire Fès-Meknès.

Participation du CRI Fès-Meknès à la compétition "Ventures Adventure"

Le CRI Fès-Meknès a pris part, le 24 novembre 2025, à la 8^e édition de la compétition Ventures Adventure, organisée par l'Al Akhawayn University in Ifrane. Cet événement dédié à l'entrepreneuriat étudiant a réuni plus de 250 étudiants et 28 mentors autour d'ateliers, de sessions de coaching et de rencontres avec des investisseurs.

À cette occasion, le CRI Fès-Meknès a contribué à l'accompagnement des porteurs de projets à travers des ateliers pratiques portant sur le leadership entrepreneurial, la proposition de valeur, le business model, la finance et les aspects juridiques. Parmi les projets finalistes, plusieurs startups ont bénéficié d'opportunités de mentorat, de financement et d'accompagnement, favorisant leur lancement et leur montée en puissance sur le marché.

Cette participation illustre l'engagement du CRI Fès-Meknès en faveur de la promotion de l'innovation, de l'esprit entrepreneurial et de l'accompagnement des jeunes talents au service du développement économique régional.



AFWAJ 2025 : accompagnement régional des porteurs de projets

Dans le cadre du programme **AFWAJ 2025**, le CRI Fès-Meknès, en partenariat avec l'ANAPEC, la Fondation Création d'Entreprises et la Banque Populaire, a poursuivi la mise en œuvre des séances d'accompagnement et de formation dédiées aux porteurs de projets sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt AFWAJ n°1/2025. Les dernières séances ont été tenues dans les provinces d'Ifrane, de Taounate et d'El Hajeb.

Ce programme a permis de couvrir l'ensemble des neuf préfectures et provinces de la Région Fès-Meknès, offrant aux bénéficiaires un accompagnement de proximité axé sur le cadrage des idées de projets, l'élaboration des business plans, l'assistance à la création d'entreprise, l'accès aux dispositifs d'appui à l'emploi et l'orientation bancaire.

À travers AFWAJ, le CRI Fès-Meknès confirme son engagement en faveur du renforcement de l'écosystème entrepreneurial régional, en soutenant l'innovation, la création d'entreprises et l'employabilité des jeunes à l'échelle du Territoire.



Commissions de sélection des projets écotouristiques au Parc National d'Ifrane



Les 9 et 16 octobre 2025, deux commissions de sélection se sont tenues dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la SMIT, en partenariat avec le CRI Fès-Meknès et l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, pour le développement de l'écotourisme au sein du Parc National d'Ifrane.

Ces commissions ont réuni des représentants institutionnels, des experts et des acteurs locaux afin d'évaluer les projets déposés, sur la base de critères liés à la durabilité, à l'intégration environnementale, à l'impact socio-économique et à l'attractivité touristique. Cette étape marque une avancée importante dans la mise en œuvre d'un modèle de développement territorial durable et intégré.

À travers sa participation, le CRI Fès-Meknès réaffirme son engagement en faveur de la promotion d'un écotourisme responsable et de la valorisation des territoires à fort potentiel naturel, contribuant au positionnement du Parc National d'Ifrane comme destination écotouristique de référence.



Découvrez le Parc National d'Ifrane
à travers ce portail :



Atelier international sur l'entrepreneuriat social et la transformation urbaine

Le CRI Fès-Meknès, en partenariat avec l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, l'École Nationale d'Architecture de Fès, l'Université technique de Berlin, l'Habitat Unit et le DAAD, a organisé un atelier international sur l'entrepreneuriat social, placé sous le thème : « From Ideas to Impact – Social Entrepreneurship for Urban Transformation ».

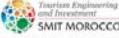
Cet atelier a permis de mettre en avant des initiatives innovantes à fort impact social et urbain, à travers une séance de pitch dynamique réunissant porteurs de projets, étudiants et experts. Les échanges ont mis en lumière le rôle de l'entrepreneuriat social comme levier de transformation urbaine durable.

À travers cette initiative, le CRI Fès-Meknès confirme son engagement en faveur de l'innovation sociale, du développement territorial inclusif et de l'accompagnement de projets à fort impact au service des territoires.



Appels à projets

Écotourisme durable : 73 projets soutenus à Fès-Meknès par la SMIT



PROGRAMME D'APPUI
À L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE EN MILIEU RURAL
 Développement des activités touristiques



Appel à Manifestation d'Intérêt
Edition novembre 2025

La SMIT a lancé un programme national d'appui à **289 projets écotouristiques** répartis dans 9 régions. La Région Fès-Meknès figure parmi les principales bénéficiaires avec 73 projets retenus. Le dispositif comprend trois étapes : présélection, incubation avec accompagnement technique et financier, puis suivi de la mise en œuvre.

Ce programme vise à structurer un véritable écosystème d'écotourisme durable, en soutenant des initiatives telles que les hébergements nature, les circuits ruraux ou les activités de valorisation du patrimoine. Pour Fès-Meknès, il s'agit d'une opportunité majeure pour diversifier l'offre touristique, renforcer l'attractivité territoriale et stimuler l'économie locale.

Plus d'informations sur : <https://smit.gov.ma/>



AI Business Challenge : accélérer l'innovation par l'intelligence artificielle

Dans le cadre de la 3^{ème} édition du Fonds Innov Invest (FII) porté par TAMWILCOM, Incubooster, en partenariat avec le CRI Fès-Meknès, a lancé l'AI Business Challenge, un événement dédié aux solutions digitales et d'intelligence artificielle au service de la performance et de la croissance des entreprises.

Organisé les 30 et 31 décembre 2025, ce challenge a mobilisé startups, porteurs de projets et innovateurs autour de cas d'usage concrets de l'IA appliqués à la compétitivité, à l'optimisation des processus et à la création de valeur. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique régionale de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat technologique.

À travers ce programme, les partenaires réaffirment leur engagement en faveur du développement des startups innovantes et du positionnement du Territoire comme un écosystème propice aux technologies d'avenir.



DU 30 AU 31 DÉCEMBRE 2025

AI BUSINESS CHALLENGE

-  Masterclass
-  Compétition
-  Networking



INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 28 DÉCEMBRE 2025

WWW.INCUBOOSTER.MA/AI



POWER EXPORT : programme d'accompagnement pour l'export

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR EXPORTER EN TOUTE CONFiance
POWER EXPORT
 Une fois votre exporté

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Entrepris marocaines de droit privé (hors filiales de grands groupes) avec au moins 2 ans d'activité
- Primo-exportateurs ayant un CA ≥ 2 MDH (1 MDH pour l'artisanat)
- Exportateurs confirmés ayant un CA à l'export d'au moins 5 MDH

DES OFFRES ADAPTÉES

Diagnostic Basé à l'export et plan d'action à l'export (primo-exportateurs)

Accompagnement individualisé à l'export

Coût HT de l'accompagnement plafonné à 50 000 DH par entreprise

80%

Coûts éligibles HT, plafonné à 1MDH pour les primo-exportateurs et 2MDH pour les exportateurs confirmés

0802 0000 05
Maroc PME

Lancement du programme Power Export, un dispositif national dédié à l'accompagnement personnalisé des entreprises marocaines souhaitant développer ou structurer leur activité à l'export. Ce programme s'adresse aux :

- Entreprises marocaines de droit privé disposant d'au moins 2 ans d'activité ;
- Primo-exportateurs réalisant un chiffre d'affaires ≥ 2 MDH (1 MDH pour l'artisanat) ;
- Exportateurs confirmés avec un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 5 MDH.

Power Export propose un accompagnement sur mesure, comprenant :

- Un diagnostic export et un plan d'action personnalisé ;
- Un coaching individualisé pour la mise en œuvre de la stratégie export.

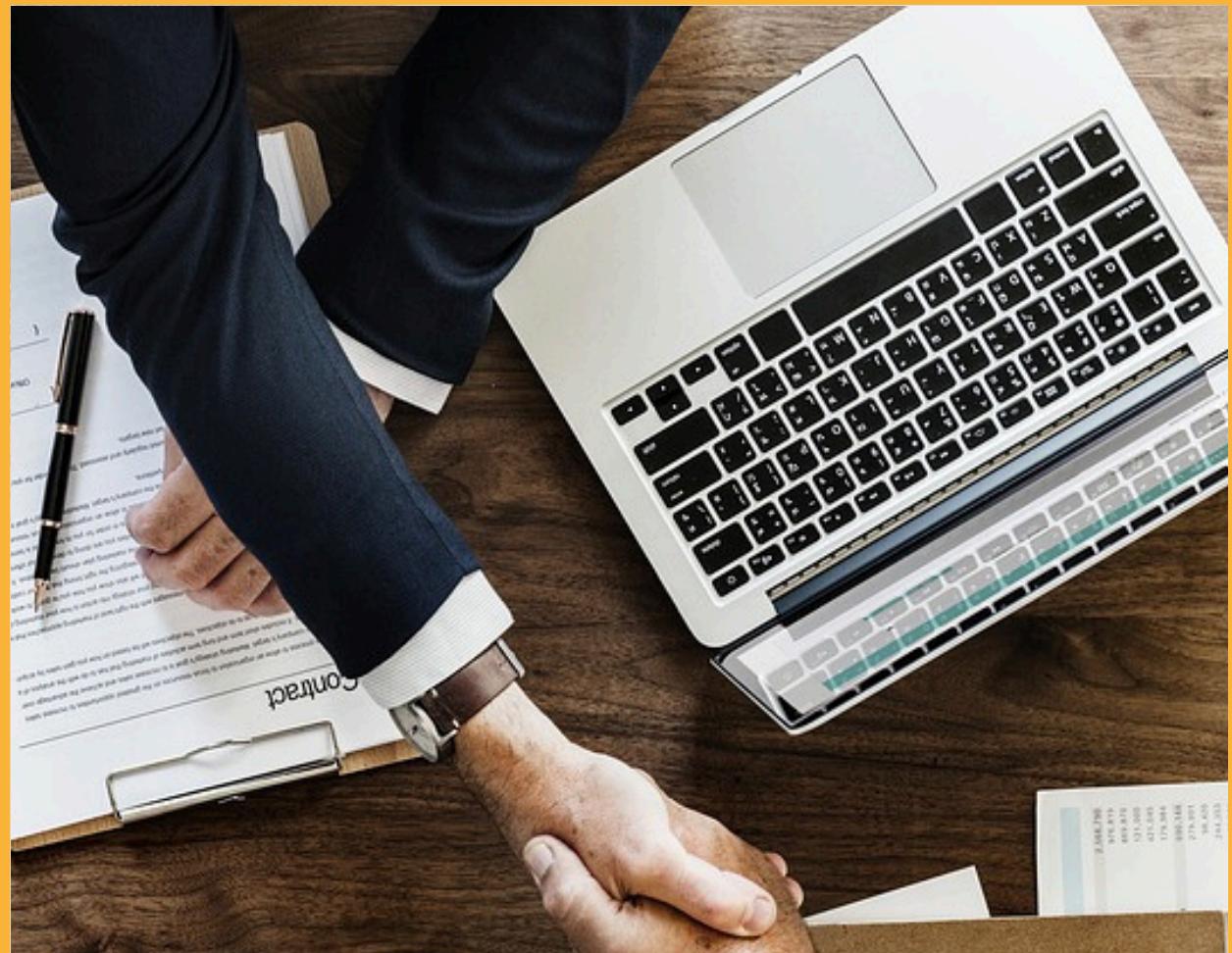
Le programme prévoit une prise en charge pouvant atteindre 80 % des dépenses éligibles, avec des plafonds adaptés selon le profil de l'entreprise, afin de faciliter l'accès aux marchés internationaux en toute confiance.

Pour plus d'informations : <https://marocpmef.men>





المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès



ACTUALITÉS JURIDIQUES



INVESTISSEMENT

Décret n° 2-25-799 du 6 jounada l 1447 (29 octobre 2025) portant création de la zone d'accélération industrielle Fès-Bensouda.

SCAN



- Création d'une Zone d'accélération industrielle de 20ha 67a 49ca avec coordonnées définies;
- Définition des activités des entreprises autorisées : Véhicules et automobiles, énergies renouvelables, équipements des avions, industrie minières, mécaniques, électriques et électromécaniques, industrie du plastique, industries chimiques et parachimiques, textile et cuir, matériaux de construction;
- Renvoi à un arrêté conjoint industrie-finances pour fixer la liste des services liés aux activités autorisées dans la Zone.

PROJET DE LOI DE FINANCE 2026

Points essentiels du Projet de Loi de Finances 2026 :

1. TVA – Investissement

Exonération sur les biens d'investissement maintenue (36 mois) avec possibilité de prolongation jusqu'à 24 mois supplémentaires.
→ Facilite la réalisation des projets et réduit la pression financière initiale.

2. Douane & Logistique

Obligation de déclarer la destination réelle des marchandises importées.

Renforcement des moyens technologiques de contrôle.

→ Plus grande sécurisation des chaînes d'approvisionnement.

3. Régionalisation avancée

Attribution aux régions de 5 % de l'IS et 5 % de l'IR.

Création du Fonds de Développement Territorial Intégré.

→ Accroît la capacité de financement régional pour les projets structurants.

4. Secteurs prioritaires

Soutien accru aux projets liés à l'eau, à l'agriculture et à l'industrie.

→ Opportunités directes pour les projets régionaux à forte valeur ajoutée.

5. Gouvernance & Digitalisation

Généralisation des obligations électroniques (déclarations, adresse numérique, comptabilité).

→ Harmonisation avec la digitalisation des services CRI.

SCAN



CHARTRE DE L'INVESTISSEMENT

Arrêté du Chef du gouvernement n° 3-53-25 du 8 jounada l 1447 (31 octobre 2025) fixant la liste des pièces constitutives du dossier prévu à l'article 13 du décret n° 2-25-342 du 15 hija 1446 (12 juin 2025) relatif à la mise en œuvre du dispositif de soutien spécifique destiné aux très petites, petites et moyennes entreprises.

SCAN



Fixation de la liste des pièces constitutives du dossier à produire et à déposer par voie électronique au CRI, par tout investisseur désirant bénéficier du dispositif de soutien spécifique destiné aux très petites, petites et moyennes entreprises

Arrêté du Chef du gouvernement n° 3-51-25 du 8 jounada l 1447 (31 octobre 2025) fixant la liste des branches d'activité par région prévues à l'article 1er du décret n° 2-25-342 du 15 hija 1446 (12 juin 2025) relatif à la mise en œuvre du dispositif de soutien spécifique destiné aux très petites, petites et moyennes entreprises

SCAN



Fixation, en annexe de l'arrêté, de la liste des branches d'activité éligibles au dispositif de soutien spécifique destiné aux très petites, petites et moyennes entreprises, par secteur et par région.

Arrêté du Chef du gouvernement n° 3-52-25 du 8 jounada l 1447 (31 octobre 2025) fixant la liste des activités prioritaires par région prévues à l'article 1er du décret n° 2-25-342 du 15 hija 1446 (12 juin 2025) relatif à la mise en œuvre du dispositif de soutien spécifique destiné aux très petites, petites et moyennes entreprises.

SCAN



Fixation, en annexe de l'arrêté, de la liste des activités prioritaires éligibles au dispositif de soutien spécifique destiné aux très petites, petites et moyennes entreprises, par secteur et par branche d'activité

Arrêté du Chef du gouvernement n° 3-54-25 du 8 jourmada l 1447 (31 octobre 2025) pris pour l'application des dispositions de l'article 11 du décret n° 2-25-342 du 15 hija 1446 (12 juin 2025) relatif à la mise en œuvre du dispositif de soutien spécifique destiné aux très petites, petites et moyennes entreprises.

SCAN



Fixation, en annexe de l'arrêté, de la liste des préfectures et provinces relevant des catégories A et B dans le ressort desquelles les projets réalisés peuvent bénéficier de la prime territoriale de 10% (pour la catégorie A) et 15% (pour la catégorie B) du montant de l'investissement éligible de la prime (soit 36 préfectures et provinces de catégorie A et 24 de catégorie B).

AGROALIMENTAIRE

Arrêté du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts n° 2306-25 du 29 rabii l 1447 (22 septembre 2025) fixant la liste des laboratoires privés agréés par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires

SCAN



Fixation, en annexe de l'arrêté, de la liste des laboratoires privés agréés par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires

Conditions d'achat pour la production, le conditionnement et la vente de farine subventionnée pour la campagne 2025-2026

SCAN



Arrêté conjoint du Ministre de l'Intérieur, du Ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 2002-25 du 10 safar 1447 (4 août 2025) fixant les conditions d'achat du blé tendre destiné à la fabrication des farines subventionnées, ainsi que les conditions de fabrication, de conditionnement et de mise en vente desdites farines au titre de la saison de commercialisation 2025-2026.

ARTISANAT

Circulaire n° 6691/311 du 10 novembre 2025 relative au contrôle à l'exportation des produits de l'artisanat

SCAN



Une nouvelle circulation dématérialisée des données entre l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) et le ministère de l'Artisanat sera mise en place via la plateforme PortNet, conformément à la convention du 7 mai 2025. Cette initiative, intégrée au Plan National de Simplification des Procédures, vise à simplifier les formalités d'exportation des produits artisanaux et de l'économie sociale et solidaire. Jusqu'à nouvel ordre, les certificats d'inspection papier émis par les délégations de l'Artisanat restent valables auprès des services douaniers

TOURISME

Incitations fiscales
Nouveau guide fiscal 2025 – Dispositif d'incitations fiscales pour le secteur touristique

Principales disposition

- Exonération IS (5 ans) : Totale sur CA en devises rapatriées pour hôtels, résidences touristiques et animations touristiques ; déclaration détaillée obligatoire.
- TVA à 10% : Avec droit à déduction pour hébergement, restauration, cafés et locations touristiques.
- Exonération TVA investissements : Biens d'immobilisation acquis 36 mois dès début activité (intérieur/import) ; prorogeable en cas de force majeure/conventions État.
- Droits d'enregistrement : Exonérés sur terrains pour hôtels (engagement 6 ans, hypothèque légale, conservation 10 ans).
- Taxe professionnelle (TP) : Exonération totale 5 ans nouvelles activités ; coefficients réduits valeur locative hôtels (2% <3M DH, 1,5% 3-6M, 1,25% 6-12M, 1% >12M DH).
- Cotisation minimale : Exonérée 36 mois (IS) ou 3 exercices (IR) pour nouveaux acteurs touristiques.

SCAN



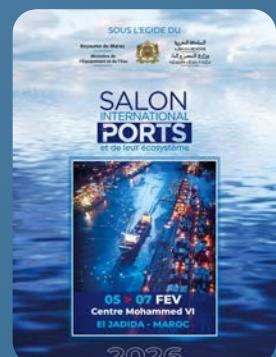


المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

SAVE THE DATE



SALON INTERNATIONAL DE
L'AGRICULTURE AU MAROC
DU 20 AU 26 AVRIL 2026 À MEKNÈS





RÉGION FÈS-MEKNÈS, TERRE D'OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS DURABLES



Infrastructures
développées



Positionnement géographique
stratégique



Patrimoine naturel
et culturel unique



2^{ème} pôle
universitaire au Maroc
avec 6 universités



Environnement des affaires
favorable et offre régionale
initiative



Accompagnement
privilégié des investisseurs
et porteurs de projets

